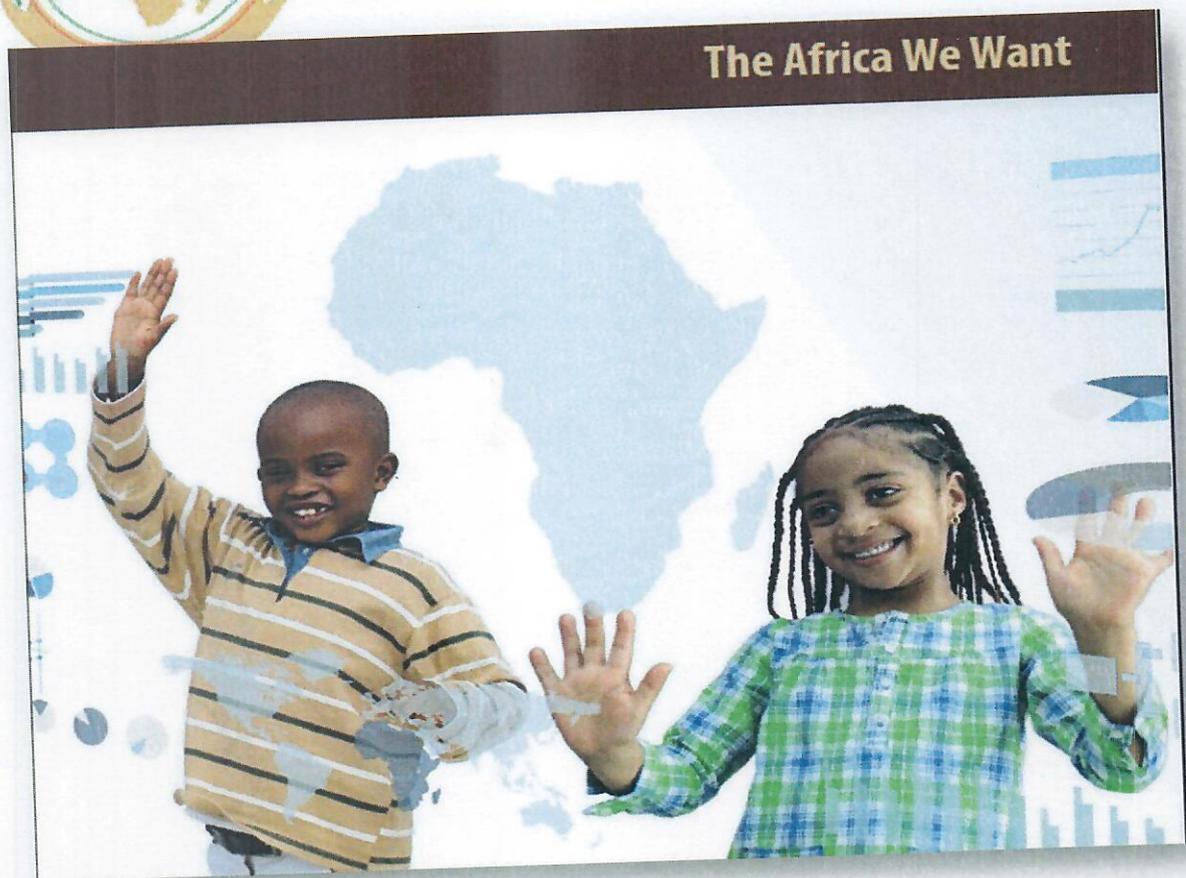




**AGENDA 2063**  
**Plan de mise en œuvre des dix**



**premières années (2013-2023)**  
**des indicateurs de base pour les Etats membres**  
Janvier 2017

## Table des matières

LISTE DES ACRONYMES .....	ii
INTRODUCTION .....	0
<b>ASPIRATION 1: UNE AFRIQUE FONDEE SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>1</b>
Objectif 1: Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous .....	1
Indicateur de référence de légende .....	2
Objectif 2: Des citoyens bien formés et la révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation .....	17
Objectif 3: Citoyens sains et bien nourris .....	25
Objectif 4: Economies transformées et création d'emplois .....	43
Objectif 5: Agriculture moderne pour la productivité et la production accrues .....	51
Objectif 6: Economie bleue/pour la croissance économique accélérée .....	55
Objectif 7: Etablissement d'économies durables au plan social et environnemental .....	58
<b>ASPIRATION 2. UN CONTINENT INTEGRE, POLITIQUEMENT UNI ET FONDE SUR LES IDEAUX DE PANAFRICANISME ET LA VISION DE LA RENAISSANCE AFRICAINE .....</b>	<b>63</b>
Objectif 8: Une Afrique unie (Fédérée ou confédérée) .....	63
Objectif 9: Institutions monétaires et financières continentales clés établies et fonctionnelles .....	67
Objectif 10: Infrastructure de classe mondiale à travers l'Afrique .....	68
<b>ASPIRATION 3. UNE AFRIQUE OU REGNENT LA BONNE GOUVERNANCE, LA DEMOCRATIE, LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, LA JUSTICE ET L'ETAT DE DROIT .....</b>	<b>76</b>
Goal 11: Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit ancrés .....	77
Objectif 12: Institutions capables et leadership transformé en place à tous les niveaux .....	81
<b>ASPIRATION 4. UNE AFRIQUE PACIFIQUE ET SECURISEE .....</b>	<b>83</b>
Objectif 13: Paix, Sécurité et Stabilité préservées .....	83
Objectif 15: Une architecture de paix et de sécurité pleinement opérationnelle en Afrique .....	85
<b>ASPIRATION 5. UNE AFRIQUE DOTE E D'UNE IDENTITE, D'UN PATRIMOINE COMMUN, DE VALEURS PARTAGEES ET D'UNE ETHIQUE CULTURELLE FORTE .....</b>	<b>86</b>
Objectif 16: La renaissance culturelle africaine est prééminente .....	86
<b>ASPIRATION 6. UNE AFRIQUE OU LE DEVELOPPEMENT EST AXE SUR LES POPULATIONS ET S'APPUIE NOTAMMENT SUR LE POTENTIEL DES FEMMES ET DES JEUNES .....</b>	<b>88</b>
Objectif 17: Parité homme/femme intégrale dans toutes les sphères de la vie .....	88
Objectif 18: Jeunes et enfants engagés et autonomisés .....	94
<b>ASPIRATION 7: UNE AFRIQUE EN TANT QU'ACTEUR ET PARTENAIRE FORT, UNI ET INFLUENT SUR LA SCENE MONDIALE .....</b>	<b>101</b>
Objectif 19: L'Afrique en tant que partenaire dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique .....	101
Objectif 20: L'Afrique assume pleinement la responsabilité du financement de son développement .....	105

## LISTE DES ACRONYMES

ART	Thérapie antirétrovirale
ARV	Antirétroviral
AU	Union africaine
AUC	Commission de l'Union africaine
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe
CRING	Rapports de pays sur les indicateurs pour des objectifs
DHS	Enquête sur la santé démographique
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
ECLAC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
FGM/C	Mutilation génitale féminine /Excision
FIES	Insécurité alimentaire à grande échelle
FIES	Insécurité alimentaire à grande échelle
GDP	Produit intérieur brut
GER	Taux d'inscription brut
GNI	Revenu national brut
HIV	Virus immuno déficiente acquise
IASB	Conseil international des normes comptables
IFRS	Norme internationale d'information financière
ILO	Organisation internationale du travail
IMF	Fonds monétaire international
ISIC	Classification internationale par type d'industrie
LSMS	Etude de la mesure du niveau de vie
M&E	Contrôle et évaluation
MDG(s)	Objectifs du millénaire pour le développement
MDGs	Objectifs du millénaire pour le développement
MICs	Enquête multi-indicateur par grappe
MMR	Ratio de la mortalité maternelle
MVA	Valeur ajoutée manufacturière
NCSH	Centre national pour les statistiques de santé
NER	Taux d'inscription net
NTBs	Barrières non tarifaires
ODA	Aide publique au développement
PPP	Parité de pouvoir d'achat
R&D	Recherche-développement
RECs	Communautés économiques régionales
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SDGs	Objectifs de développement durable
SLM	Gestion foncière durable
SRH	Santé sexuelle de reproduction
STEM	Science ou technologie ou ingénierie ou mathématiques
STI	Science, technologie et innovation
STIs	Infections sexuellement transmissibles
TB	Tuberculose
TFTA	Accord tripartite de libre-échange
U.S	Etats-Unis
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UN-IGME	Groupe inter-institution des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité infantile
WHO	Organisation mondiale de la santé
WHS	Enquête sur la santé dans le monde
WIPO	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle,
WTO	Organisation mondiale du commerce

## INTRODUCTION

---

## ASPIRATION 1: UNE AFRIQUE FONDEE SUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectif 1: Un niveau de vie élevé, une qualité de vie et le bien-être pour tous

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur DES ODD correspondant s
1. Revenus, emplois et travail décent	Accroître le revenu par tête de 2013 d'au moins 30%	Revenu national brut par habitant	8.1.1
	Réduire d'au moins 25% le taux de chômage de 2013	Taux de chômage par groupe d'âge, sexe et vulnérabilité	8.5.2
	Réduire le taux de chômage des jeunes et des femmes de 2% par an		
	Réduire d'au moins 25% le taux de chômage de 2013 chez les groupes vulnérables		
2. Pauvreté, inégalité et famine	(Améliorer) le coefficient Gini de 2013 d'au moins 20%. Réduire l'inégalité de revenu d'au moins 20%	Coefficient de Gini	10.2.1
	Réduire de 10% le retard de croissance chez les enfants sous insuffisance pondérale de 5%.	b) Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans	2.2.1
	Réduire le niveau de proportion de 2013 de la population sans accès à l'eau potable de 95%.	% de la population ayant accès à l'eau potable	6.1.1
3. Habitats modernes et vivables et services de base de qualité	L'accès et l'utilisation de l'électricité se sont accrus d'au moins 50% des niveaux de 2013	a) % de la population ayant accès à l'électricité	7.1.1
		b) % de la population utilisant l'électricité	
		c) % de la population ayant accès à l'Internet	
		d) % de la population utilisant l'Internet	

### Indicateur de référence de légende

Les indicateurs de base de l'Agenda 2063 ont été codés d'indicateur de référence pour faciliter aux utilisateurs la tâche de repérer l'aspiration, l'objectif, le domaine de priorité et l'indicateur de corrélation. Tous les indicateurs ont des numéros de série. En matière d'indicateur de référence:

- A- est un acronyme pour Aspiration;
- B- est un acronyme pour Goal (objectif);
- C- est un acronyme de domaine de Priorité;
- D- est un acronyme pour Target (cible);
- E- est un acronyme pour indicateur;

Par conséquent, par **indicateur de référence A1-G1-P1-T1-1** on entend Aspiration une, Objectif un, Priorité une, Indicateur 1

<b>Indicateur 1: Revenu national brut (RNB) par habitant</b>
<b>Indicateur de référence: A1 - G1 - P1 - T1 - I1</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition</b></p> <p>Le revenu national brut (RNB) est la somme des valeurs ajoutées par tous les producteurs résidents plus tout produit taxé (moins les subventions) exclus de l'évaluation de la production plus les recettes nettes du revenu primaire (compensation des employés et revenu immobilier) provenant de l'étranger.</p>
<p><b>Clarifications</b></p> <p>Le RNB par habitant est fondé sur la parité du pouvoir d'achat (PPP) et est converti en dollar international en se servant des taux de parité du pouvoir d'achats. Un dollar international a le même pouvoir d'achat par rapport au RNB que le dollar américain aux Etats-Unis. Les données sont en dollars internationaux en cours. Le RNB, calculé en devise nationale, est généralement converti en dollars E.U. aux taux de change officiels en des comparaisons des économies, même si un taux de change officiel est appliqué lorsque le taux de change officiel est préconisé pour s'éloigner d'une marge exceptionnelle grande du taux effectivement appliqué dans les transactions internationales.</p>
<p><b>Formule de calcul</b></p> <p>RNB = Produit intérieur brut (PIB) + Revenu net</p>
<p><b>Unité de mesure:</b></p> <p>Dollars E.U.</p>
<p><b>Ventilé par:</b></p> <p>Néant</p>
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>
<p><b>Méthode de collecte des données:</b></p>
<p><b>Source des données:</b></p> <p>Bureaux nationaux des statistiques</p> <p>Banque mondiale. Se référer à <a href="http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.PP.CD">http://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.PP.CD</a></p>
<p><b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b></p> <p>Tous les ans</p>
<b>PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES</b>
<p><b>La connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b></p> <p>Il s'agit d'une mesure par tête d'habitant, et ne tient pas compte des disparités entre les plus nantis et les plus démunis.</p>
<p><b>Mesures prises ou prévues pour examiner les limitations en matière de données: elles doivent s'accompagner d'une mesure d'égalité (Indice de Gini)</b></p>

DIVERSES NOTES			

<b>Indicateur 2: Taux de chômage par groupe d'âge, genre, vulnérabilité</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G1 – P1 – I2:</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Le taux de chômage est le nombre de chômeurs en tant que pourcentage de la main-d'œuvre où le dernier comprend les chômeurs plus les salariés ou ceux qui sont à leur propre compte.</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT), on entend par "chômeur" toute personne ayant dépassé l'âge spécifiée pour mesurer la population économiquement active, qui, pendant la période qui nous intéresse, satisfait simultanément aux trois conditions suivantes: "sans travail" à savoir, n'exerçant pas un travail rémunéré ou indépendant, tel que spécifié par la définition internationale de l'emploi;</p> <p>« Présentement disponible pour travailler » à savoir, disponible pour un emploi rémunéré ou indépendant au cours de la période qui nous intéresse (ou peu de temps après) ; et « en quête d'emploi » à savoir, qu'il avait pris des mesures au cours d'une période spécifique récente (généralement au cours des quatre dernières semaines) pour chercher un emploi rémunéré ou un travail indépendant.</p> <p>Une disposition spéciale s'applique aux personnes en chômage et ayant pris des dispositions pour commencer à travailler à une date après la période de référence (démarrage futur). Ces personnes sont catégorisées comme des "chômeurs" peu importe leur recherche d'emploi, à condition qu'ils soient sans emploi au cours de la période de référence et actuellement disponible pour travailler. .</p> <p>Par « La recherche d'emploi » on entend des mesures pratiques prises pour chercher du travail comme l'enregistrement dans des bourses du travail des secteurs privés ou public, la demande d'emploi adressée directement aux employeurs, la recherche sur les sites d'emplois, les fermes, les usines, le marché et d'autres lieux de rassemblement, le lancement ou la réponse aux annonces dans les journaux, le recours à l'assistance des amis ou des parents, la recherche de ressources financières, la terre, le bâtiment, les machines ou l'équipement ou les permis, les licences pour créer sa propre entreprise.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> $\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Chômeur}}{\text{Employé} + \text{chômeur}}$ <p><b>Unité de mesure:</b></p> <p>Personne(s)</p> <p><b>Ventilé selon:</b></p> <p>Age Genre : homme, femme</p>

Vulnérabilité: Populations vulnérables y compris les personnes vivant avec un handicap, les populations autochtones, les minorités religieuses et ethniques.

#### PLAN D'ACQUISITION DE DONNEES

##### Méthode de collecte des données:

Analyse des données démographiques nationales avec les statistiques sur l'état de l'emploi au sein des populations éligibles – obtenues des sources nationales des données par exemple les données de recensement.

Télécharger de la base de données en ligne de l'OIT

##### Source des données:

Enquêtes et recensements nationaux  
Publications nationales

Base de données en ligne de l'OIT:

[http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page137.jspx?\\_afriLoop=18902207419471&clean=true#%40%3F\\_afriLoop%3D18902207419471%26clean%3Dtrue%26\\_adf.ctrl-state%3D66gebznrw\\_163](http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page137.jspx?_afriLoop=18902207419471&clean=true#%40%3F_afriLoop%3D18902207419471%26clean%3Dtrue%26_adf.ctrl-state%3D66gebznrw_163)

##### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Tous les ans

#### PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES

##### Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):

Lorsque le taux de chômage est élevé, certaines personnes se découragent et cessent de chercher de l'emploi ; elles sont alors exclues du marché de l'emploi. Cela implique que le taux de chômage peut baisser, même s'il n'y a pas eu d'amélioration conséquente sur le marché de l'emploi.

##### Mesures prises ou prévues pour examiner les questions liées aux limitations en matière de données:

#### Indicateur 3: Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans

Indicateur de référence: A1 – G1 – P2 – T6 – I3

##### DESCRIPTION

###### Définition:

La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est définie comme le pourcentage des enfants âgés de 0 à 59 mois, dont les poids pour la taille est inférieur de deux écarts-types au poids pour la taille médian pour les groupes d'âge dans la population de référence internationale.

###### Clarifications

L'insuffisance pondérale est la mesure du poids par rapport à l'âge. L'insuffisance pondérale est un reflet d'une malnutrition aigüe et/ou chronique. Bien qu'on puisse mesurer les différents niveaux de gravité de l'insuffisance pondérale, cet indicateur mesure la prévalence de toute insuffisance pondérale, à savoir l'insuffisance modérée et grave combinée.

La population de référence internationale est une population par rapport à laquelle on peut comparer la croissance des enfants. La population de référence est définie par les normes de croissance de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les normes sont fondées sur plus de 8.000 enfants du Brésil, du Ghana, de l'Inde, de la Norvège, d'Oman et des Etats-Unis. Ces enfants ont été sélectionnés sur la base de l'exposition à un environnement optimal de croissance adéquate y compris les pratiques d'alimentation recommandées des nourrissons, de jeunes enfants, les bons soins de santé, les mères non fumeuses et d'autres facteurs associés aux résultats de la bonne santé.

#### Formule de calcul

Le nombre d'enfants à insuffisance pondérale est le nombre d'enfants de moins de 5 ans dont les poids pour la taille sont inférieurs de deux écarts-types au poids pour la taille médian pour chaque âge dans la population de référence internationale.

Les poids des enfants de moins de cinq ans sont comparés aux poids dans la population de référence normale pour chaque groupe d'âge. Le pourcentage des enfants à insuffisance pondérale est la somme du nombre des enfants à insuffisance pondérale divisée par le nombre d'enfants pesés multipliés par 100.

$$\text{Percentage of children underweight} = \frac{\text{Number of children underweight}}{\text{Total number of children who were weighed}} \times 100$$

La prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans est un indicateur de santé publique reconnu internationalement pour contrôler l'état nutritionnel et la santé des populations. L'état nutritionnel infantile est contrôlé plus étroitement que l'état nutritionnel de l'adulte.

#### Unité de mesure:

Pourcentage

#### Ventilé selon:

Le genre: hommes, femmes

Les indicateurs de malnutrition indiquent généralement les différences entre les milieux ruraux et urbains et au sein des groupes socio-économiques. Dans certains pays, la nutrition des enfants peut varier selon les zones géographiques, et/ou les groupes ethniques. Les différences en genre peuvent également être plus prononcées dans certains groupes sociaux et ethniques que dans d'autres.

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

##### Méthode de collecte des données:

Les données proviennent d'une des deux sources: 1) les enquêtes démographiques et de santé (DHS), si les données sont collectées au cours des deux années précédentes et un échantillon assez vaste a été collecté des grappes au sein des régions ciblées; ou 2) les données primaires collectées au moyen d'une enquête basée sur les populations conduite dans les régions ciblées par un contractuel du contrôle et de l'évaluation, en se servant de la méthode de collecte des enquêtes démographiques et de santé.

Au niveau national, les données sont généralement collectées des enquêtes nationales des ménages, y compris les enquêtes démographiques et de santé (DHS), les enquêtes en grappe à

indicateurs multiples et les enquêtes nationales sur la nutrition. Il convient de souligner qu'en comparant les estimations dans un pays sur une période ou à travers les pays, ces estimations devraient se fonder sur la même population de référence.

Les DHS et les MICS sont généralement conduites tous les trois à cinq ans. Certains pays conduisent les enquêtes nationales tous les ans.

#### Source de données:

L'enquête à base de population, les enquêtes nationales sur les ménages et les données officielles de DHS

#### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Les données doivent être collectées dans les régions ciblées pour la base de référence, à moyen terme et pour la présentation finale. Les données DHS sont collectées tous les cinq ans. Les informations sur la fréquence de DHS par pays peuvent être obtenues sur le site: [http://www.measuredhs.com/aboutsurveys/search/metadata.cfm?surv\\_id=228&ctry\\_id=33&SrvyTp=country](http://www.measuredhs.com/aboutsurveys/search/metadata.cfm?surv_id=228&ctry_id=33&SrvyTp=country)

#### PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DE DONNEES

##### Connaissances des limites et de l'importance des données (le cas échéant):

Il se pose des problèmes à la collecte et à la compilation des données qui peuvent affecter la fiabilité des indicateurs de l'état nutritionnel, tels que:

L'indicateur de l'insuffisance pondérale reflète la masse corporelle par rapport à l'âge chronologique et est influencé par la taille de l'enfant et le poids par rapport à la taille. Sa nature composite complique son interprétation. Par exemple, l'indicateur ne permet pas de faire la différence entre les enfants de taille courte au poids corporel adéquate et les enfants grands de taille et mince.

L'exactitude des indicateurs de l'état nutritionnel dépend des mesures adéquates en âge, poids et taille. Par exemple, seuls les enfants de mois et d'année de naissance enregistrés et dotés de mesure de taille et de poids sont inclus dans les calculs.

En avril 2006, l'OMS a publié les normes de croissance de l'enfant pour remplacer les statistiques de santé du centre national/population de référence de l'OMS. Les études ont révélé d'importantes différences entre ces deux populations de référence, en particulier au cours de l'enfance. Par conséquent, pour permettre la comparabilité au fil du temps, les indicateurs anthropométriques devront être analysés en se servant à la fois du NCHS/WHO et des nouvelles normes de l'OMS sur la croissance de l'enfant.

##### Mesures prises ou envisagées pour examiner les problèmes de données limitées:

Même si la prévalence de l'insuffisance pondérale est un indicateur utile pour évaluer l'état nutritionnel général de la population, la prévalence du rachitisme et d'émaciation sont des indicateurs utiles pour suivre les tendances de la malnutrition des enfants.

Le rachitisme également connu comme petite taille selon l'âge, mesure les niveaux de croissance déficiente cumulative associée aux facteurs à long terme, y compris une insuffisance chronique d'apport en protéine. Cet indicateur est défini comme le pourcentage des enfants de moins de cinq ans dont les tailles sont inférieures à deux écarts-types bien moins que la taille par rapport à l'âge de la population type de référence.

L'émaciation, également appelée faible poids par rapport à l'âge, indique dans la plupart des cas et un processus récent et grave de perte de poids, souvent associé à la famine aigue ou à grave

maladie. Cet indicateur est défini comme le pourcentage des enfants de moins de cinq ans dont les poids sont inférieurs de deux écarts-types bien moins que le poids médian par rapport à la taille de la population de référence.

Si possible, tous les trois indicateurs (insuffisance pondérale, rachitisme et émaciation) doivent être analysés et présentés puisqu'ils sont la mesure et le reflet des différents aspects de la nutrition de l'enfant.

#### Indicateur 4: Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable

Indicateur de référence: A1 – G1 – P2 – T4 – I4

##### DESCRIPTION

##### Définition:

Le pourcentage de la population qui utilise tout type de fournitures d'eau potable.

##### Clarifications

Une source d'eau potable améliorée est une structure qui, de par la nature de sa construction, est protégée de la contamination extérieure en particulier de la contamination des matières fécales. Les sources améliorées d'eau potable comprennent: les canalisations d'eau dans les maisons, les lopins de terre, les robinets publics/bornes fontaines; puits/puits tubulaire; les forages protégés creusés à la main; les sources protégées; la collecte d'eau de pluie et l'eau en bouteille. Les utilisateurs d'eau en bouteille ne sont supposés avoir accès aux sources améliorées que s'ils disposent d'une source secondaire qui soit de type amélioré. Les sources d'eau potable améliorées ne sont pas incluses dans les puits non protégés, les sources non protégées, l'eau fourni au moyen de charrettes avec de petits réservoirs/bidons, les camions citernes et l'eau embouteillée (si la seconde source n'est pas améliorée) ou l'eau de surface prélevée directement des rivières, des étangs, des cours d'eau, lacs, barrages ou canaux.

L'eau potable est définie comme l'eau utilisée pour l'ingestion, la préparation des repas et aux fins d'hygiène de base.

##### Bien-fondé

L'usage d'une source d'eau potable améliorée est un moyen intermédiaire pour mesurer l'accès à l'eau potable. Les sources d'eau potable améliorées sont censées être protégées des polluants externes que les sources non améliorées soit par intervention soit par leur conception et construction. Un plus grand accès aux sources d'eau potable améliorées est important dans la mesure où il contribue à atténuer l'incidence de plusieurs maladies dans les pays en développement. Cet indicateur ne spécifie pas une quantité minimum d'eau disponible par habitant par jour ni une distance jusqu'à la source exprimée soit en temps requis pour collecter l'eau soit la distance effective en mètres.

##### Méthodologie de calcul

Pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable =  $\frac{\text{nombre de personnes qui utilisent une source d'eau potable}}{\text{population urbaine et rurale totale}}$

##### Unité de mesure:

Pourcentage

**Ventilé selon:**

Zone urbaine, rurale

**PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES**

**Méthode de collecte des données:**

Des enquêtes d'échantillon et les recensements donnent une estimation des structures effectivement utilisées par la population sondée, au moment de l'évaluation, y compris celles construites par divers acteurs et à l'exclusion de celles qui sont dégradées et qui ne sont plus utilisées. Pour ces raisons, les données provenant des enquêtes et des recensements sont jugées plus fiables et plus objectives que les fichiers administratifs.

Dans le but de catégoriser les services d'adduction d'eau potable en tant qu' « améliorés » ou « non améliorés », il convient de collecter les données par type de structure. Les enquêtes de la DHS et de la MICS se servent de la classification des ODD des sources d'eau potable améliorées et non améliorées comme étant leurs catégories types de réponse. D'autres instruments d'enquêtes et de recensement sont encouragés pour une classification similaire. Une ventilation insuffisante des catégories de services constitue un problème commun rencontré pour évaluer adéquatement le progrès dans l'utilisation de cet indicateur.

Dès 2008, le programme conjoint de suivi de l'Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (OMS/UNICEF) pour la fourniture d'eau et l'hygiène a séparé les sources d'eau potable en trois catégories:

Les réseaux d'adduction d'eau dans les propriétés (habitations, sur une parcelle ou dans une cour).  
Diverses sources d'eau potable améliorées  
Sources d'eau non améliorées

En 2012, le programme conjoint de suivi a convenu de séparer l' « eau de surface » des sources d'eau non améliorées.

Les tendances dans l'utilisation de ces quatre catégories donnent des informations importantes aux administrateurs de programme et aux décideurs, mais l'analyse de la tendance n'est possible que lorsqu'un niveau adéquat de ventilation des catégories de services est inclus dans les enquêtes.

De plus en plus, on utilise l'eau embouteillée comme la principale source d'eau potable. Etant donné que l'eau en bouteille est largement utilisée pour l'ingestion exclusivement, la DHS et la MICS ont inclus une question additionnelle pour déterminer quelle source secondaire est utilisée à d'autres fins ménagères telles que la cuisine et le lavage. Faute d'enregistrer ces informations, on pourrait occulter le fait que plusieurs usagers de l'eau embouteillée ont accès à l'eau courante à domicile.

**Source de données:**

Les enquêtes de ménage représentatives au niveau national qui collectent généralement les informations sur l'eau et l'hygiène comprennent l'enquête multi-indicateurs par grappe (MICS), les Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS), les Enquêtes de santé dans le monde, les enquêtes sur les niveaux de vie et les mesures (LSMS), les enquêtes sur les indicateurs fondamentaux relatifs à la qualité de vie (QUIBB) et le Projet panarabe pour les enquêtes de santé familiale (PAPFAM). Les questions d'enquête et les catégories de réponse liées à l'accès à l'eau potable sont pleinement harmonisées entre les MICS et les DHS.

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Le calendrier d'exécution pour les enquêtes de DHS et MICS dans tout pays donné sera différent. Les DHS sont exécutées tous les 5 ans, les MICS tous les 3 ans et les MICS n'incluent pas toujours les données sur la mortalité. Ces enquêtes ne sont pas effectuées sur une base annuelle dans tout pays et la présentation de cet indicateur pour un pays spécifique ne peut se faire que lorsque les enquêtes précitées sont programmées, soit tous les 3 à 5 ans.

#### PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DE DONNEES

##### Connaissance des limites et de l'importance des données (Le cas échéant):

Etant donné le manque de données représentatives sur la qualité et de la sûreté de l'eau potable et les coûts prohibitifs et les difficultés techniques de la collecte de ces informations sur une grande échelle, le think tank inter-institutions sur les indicateurs des ODD a approuvé l'utilisation de cet indicateur relatif à l'utilisation d'une source améliorée d'eau potable comme moyen intermédiaire d'accès à l'eau potable.

L'indicateur indirect ne reflète pas le temps consacré à l'obtention de l'eau à partir des sources améliorées dans les habitations. Pour l'instant, l'accès durable n'est pas mesuré pour des raisons d'incompréhension sur ce qui constitue l'accès durable et comment le mesurer de façon fiable.

La qualité effective de l'eau de source n'est pas mesurée directement et mieux elle est basée sur des hypothèses et pourrait ainsi varier sur la façon dont une source spécifique est protégée.

##### Mesures prises ou anticipées pour examiner la problématique des limites des données:

#### Indicateur 5: Pourcentage des ménages ayant accès à l'électricité

##### Indicateur de référence : A1 – G1 – T4 – I5

#### DESCRIPTION

##### Définition:

Nombre de ménages pouvant se connecter au réseau électrique du réseau électrique national en pourcentage du nombre total de ménages.

##### Clarifications

La totalité de la fourniture du courant électrique à l'échelle nationale est donnée à un moment donné. Le nombre de ménages et leurs modes de consommation moyenne sont normalement déterminés par les fournisseurs/planificateurs de l'électricité au niveau national. Sur cette base, une estimation pourrait être faite sur la façon dont la fourniture de l'électricité pourrait couvrir les ménages au plan national.

L'estimation ne tient pas compte du nombre de ménages qui ne peuvent être branchés sur le réseau national en raison du coût.

##### Bien-fondé:

L'Etat a besoin de mesure pour élaborer et exécuter les politiques/stratégies pour assurer une fourniture adéquate de l'électricité en tout temps pour satisfaire les besoins des ménages.

##### Formule de calcul

% des ménages ayant accès à l'électricité =  $\frac{\text{Total No. total de ménages pouvant être branchés sur le réseau national}}{\text{Divisé par le nombre total de ménages}}$

Divisé par le nombre total de ménages

<b>Ventilé selon:</b>			
Les zones urbaines, rurales			
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>			
<b>Méthode de collecte des données:</b>			
Enquêtes de prestation de service au niveau national Enquêtes des ménages au niveau national Recensement national.			
<b>Source de données:</b>			
Bureau national des statistiques pour l'enquête sur les ménages Conseil national sur la population / Autorités pour les enquêtes sur les manages Ministères de l'Energie / Planification / Autorités nationales de régulation de l'électricité pour la capacité de génération de l'électricité			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Tous les ans			
<b>PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES</b>			
<b>Connaissances des limites et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour examiner les questions liées aux limitations des données:</b>			

**Indicateur 6: Pourcentage des ménages utilisant l'électricité**

**Indicateur de référence: A1 – G1 – P4 – T8 – I6**

**DESCRIPTION**

**Définition**

Proportion des ménages branchés sur le réseau électrique en pourcentage du nombre total des ménages

**Clarifications**

Néant

**Bien-fondé:**

Les services modernes d'énergie sont une composante essentielle de la fourniture adéquate des produits alimentaires, de logement, de l'eau, de l'hygiène, des soins médicaux, de l'éducation et de l'accès à la communication. Le manque d'accès aux services modernes d'énergie contribue à la pauvreté et à la privation et freine le développement économique. Par ailleurs, les services énergétiques adéquats, abordables et fiables sont nécessaires pour assurer le développement économique et humain durable.

**Formule de calcul**

Pourcentage des ménages utilisant l'électricité=  $\frac{\text{Ménages branchés au réseau national électrique}}{\text{Nombre total de ménages}}$

<b>Ventilé selon:</b>			
La zone urbaine, rurale			
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>			
<b>Méthodes de collecte des données:</b>			
Enquêtes de prestation de service au niveau national Enquêtes nationales sur les ménages Recensement national.			
<b>Source de données:</b>			
Bureau national des statistiques pour l'enquête sur les ménages Conseil national sur la population / Autorités pour les enquêtes sur les manages Ministères de l'Energie / Planification / Autorités nationales de régulation de l'électricité pour la capacité de génération de l'électricité  Statistiques énergétiques de l'IEA: <a href="http://www.iea.org/statistics/topics/electricity/">http://www.iea.org/statistics/topics/electricity/</a>  Diverses statistiques disponibles au public, y compris les données d'enquête DHS financées par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), les enquêtes sur les niveaux de vie et les mesures financées par la Banque mondiale (LSMS)			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Tous les ans			
<b>PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES</b>			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (Le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou prévues pour examiner les questions liées aux limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les niveaux de base/Cibles</b>			

<b>Indicateur 7: Pourcentage de la population ayant accès à l'Internet</b>			
<b>Indicateur de référence : A1 – G1 – T4 – I7</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition</b>			
La part de la population ayant accès à l'Internet en tant que pourcentage de la population totale.			
<b>Clarifications</b>			
L'Internet est un réseau public mondial informatique. Il fournit l'accès à un nombre de services de communication notamment la toile mondiale et achemine le courrier électronique, les nouvelles, les			

fichiers de loisirs et de données, peu importe le dispositif utilisé (qui n'est pas supposé être uniquement par un ordinateur – cela pourrait être également un téléphone cellulaire, d'autres dispositifs wifi, les jeux électroniques, la télévision numérique, etc.). L'accès peut être par réseau de téléphonie fixe ou mobile.

Les individus ayant accès et se servant de l'Internet se réfèrent à ceux qui ont accès et utilisent l'Internet au cours des douze derniers mois à partir d'un lieu.

#### Bien-fondé:

L'accès à l'Internet, et en particulier l'accès à l'Internet par bande passante, est devenu une infrastructure principale, un pilier essentiel de l'industrialisation et un moteur fondamental pour l'innovation. Il s'agit d'un moteur important pour la croissance économique et le développement et peut contribuer au bien-être, en particulier en offrant un nombre croissant de services et d'applications, notamment dans les domaines des affaires, de la santé, de l'éducation et de la gouvernance.

Cet indicateur est un outil important pour évaluer le progrès sur la disponibilité des avantages des nouvelles technologies (en particulier l'information et les communications), car la communication effective entre ceux qui sont impliqués dans le processus de développement n'est pas possible sans les infrastructures nécessaires. L'Internet permet les échanges d'expériences et l'apprentissage, permettant des retours importants sur investissement et en évitant les problèmes de double emploi ou de déficit d'information. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication peut amener les gouvernements à être plus transparents, ce faisant, réduire la corruption et conduisant à une meilleure gouvernance. Elle peut permettre aux populations rurales de s'informer sur les prix de marché et de vendre leurs produits à un meilleur prix. Elle peut également surmonter les barrières traditionnelles à une meilleure éducation en rendant les manuels disponibles en ligne et conduire à l'apprentissage en ligne. Outre la maîtrise de l'utilisation de l'Internet, cet indicateur est en mesure d'évaluer les changements dans l'accès et l'utilisation de l'Internet. Dans les pays où plusieurs personnes ont accès à l'Internet au travail, à l'école, dans les cybercafés ou d'autres lieux publics, on enregistre un accroissement du nombre d'utilisateurs en dépit des nombres limités d'abonnés et des ménages ayant accès à l'Internet. Les pays en développement en particulier ont tendance à avoir plusieurs utilisateurs d'Internet par abonnement, ce qui implique que l'accès à domicile n'est pas fonction du lieu d'accès.

#### Formule de calcul

Pourcentage de la population ayant accès à l'Internet =  $\frac{\text{Population pouvant accéder à l'Internet}}{\text{Population totale éligible}}$

#### Unité de mesure :

Pourcentage

#### Ventilé selon:

Age  
Genre (Homme, femme)  
Monde urbain, rural  
Fréquence de l'utilisation

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

#### Méthode de collecte des données:

Un nombre sans cesse croissant de pays mesure le pourcentage des internautes par les enquêtes de ménage. Les enquêtes indiquent généralement un pourcentage de la population d'un certain âge (ex : de 15 à 74 ans). Le pourcentage des internautes dans cette fourchette d'âge sert à estimer le pourcentage des individus utilisant l'Internet dans toute la population. Lorsque les enquêtes ne sont pas disponibles, une estimation du pourcentage des internautes peut être faite sur la base des indicateurs tels que les abonnements en ligne fixe (wifi) large bande, les abonnements à ligne fixe, les abonnements à bande passante mobile et active et le revenu national.

**Source de données:**

Les données portent sur les enquêtes généralement effectuées par les bureaux nationaux des statistiques ou estimées sur la base du nombre d'abonnés d'Internet.  
Enquêtes nationales des ménages.

Les enquêtes des utilisateurs effectuées par les agences nationales de statistiques ou les associations professionnelles. Les statistiques sur les internautes sont largement fondées sur les réponses à un questionnaire annuel que l'Union internationale des télécommunications (UIT) adresse aux agences étatiques de télécommunication (<http://www.itu.int/ITU-D/ict/datacollection/>)

Partenariat sur la mesure des TIC pour une liste essentielle des indicateurs de développement, entérinée par la Commission des statistiques des Nations Unies.

Lorsque les enquêtes ne sont pas disponibles, une estimation du pourcentage des internautes peut être faite sur la base d'un certain nombre d'indicateurs tels que les abonnements en ligne fixe (wifi) large bande, les abonnements à ligne fixe, les abonnements à bande passante mobile et active et le revenu national.

**PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES**

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

Lorsque les données sur le pourcentage des internautes sont très fiables pour les pays qui ont effectué des enquêtes officielles de ménage, elles sont bien moins fiables dans les cas où le nombre d'internautes est estimé sur la base du nombre des abonnements à l'Internet. Les données peuvent être erronées en raison des comptes multiples prépayés, des comptes d'accès gratuit à l'Internet tels que les cybercafés. La méthodologie utilisée pour estimer le pourcentage des internautes doit être toujours décrite en présentant les données.

La qualité des données des internautes varie et la qualité des données pour les plus petits pays en développement est incertaine.

**Mesures prises ou prévues pour examiner la question des limitations de données.**

**Indicateur 8: Pourcentage de la population internaute**

**Indicateur de référence: A1 – G1 – T4 – I8**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Cet indicateur se réfère au pourcentage de la population ayant accès à l'Internet.

**Clarifications**

L'Internet est un réseau public mondial informatique. Il fournit l'accès à un nombre de services de communication notamment la toile mondiale et achemine le courrier électronique, les nouvelles, les fichiers de loisirs et de données, peu importe le dispositif utilisé (qui n'est pas supposé être uniquement par un ordinateur – cela pourrait être également un téléphone cellulaire, d'autres dispositifs wifi, les jeux électroniques, la télévision numérique, etc.). L'accès peut être par réseau de téléphonie fixe ou mobile.

Les individus ayant accès à l'internet et l'utilisant se réfèrent à ceux qui en ont et l'utilisent au cours des douze derniers mois à partir d'un lieu.

**Bien-être:**

L'accès à l'Internet, et en particulier l'accès à l'Internet par bande passante, est devenu une infrastructure principale, un pilier essentiel de l'industrialisation et un moteur fondamental pour l'innovation. Il s'agit d'un moteur important pour la croissance économique et le développement et peut contribuer au bien-être, en particulier en offrant un nombre croissant de services et d'applications, notamment dans les domaines des affaires, de la santé, de l'éducation et de la gouvernance

Cet indicateur est un outil important pour évaluer le progrès sur la disponibilité des avantages des nouvelles technologies (en particulier l'information et les communications), car la communication effective entre ceux qui sont impliqués dans le processus de développement n'est pas possible sans les infrastructures nécessaires. L'Internet permet les échanges d'expériences et l'auto-apprentissage, permettant des retours importants sur investissement et en évitant les problèmes de double emploi ou de déficit d'information. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication peut amener les gouvernements à être plus transparents, ce faisant, réduire la corruption et conduisant à une meilleure gouvernance. Elle peut permettre aux populations rurales de s'informer sur les prix de marché et de vendre leurs produits à un meilleur prix. Elle peut également surmonter les barrières traditionnelles à une meilleure éducation en rendant les manuels disponibles en ligne et conduire à l'apprentissage en ligne.

Outre la maîtrise de l'utilisation de l'Internet, cet indicateur est en mesure d'évaluer les changements dans l'accès et l'utilisation de l'Internet. Dans les pays où plusieurs personnes ont accès à l'Internet au travail, à l'école, dans les cybercafés ou d'autres lieux publics, on enregistre un accroissement du nombre d'utilisateurs en dépit des nombres limités d'abonnés et des ménages ayant accès à l'internet. Les pays en développement en particulier ont tendance à avoir plusieurs utilisateurs d'internet par abonnement à l'internet, ce qui implique que l'accès à domicile n'est pas fonction du lieu d'accès.

**Formule de calcul =:**

$$\% \text{ de la population internaute} = \frac{\text{Nombre total d'internautes}}{\text{Population totale éligible}}$$

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:**

Age  
Genre (Homme, femme)  
Zone urbaine, rurale  
Fréquence de l'utilisation

**PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES****Méthode de collecte des données:**

Un nombre sans cesse croissant de pays mesure le pourcentage des internautes par les enquêtes de ménage. Les enquêtes indiquent généralement un pourcentage de la population d'un certain âge (ex : de 15 à 74 ans). Le pourcentage des internautes dans cette fourchette d'âge sert à estimer le pourcentage des individus utilisant l'Internet dans toute la population. Lorsque les enquêtes ne sont pas disponibles, une estimation du pourcentage des internautes peut être faite sur la base des indicateurs tels que les abonnements en ligne fixe (wifi) large bande, les abonnements à ligne fixe, les abonnements à bande passante mobile et active et le revenu national.

**Source de données:**

Les rapports d'enquête des statistiques nationales portent sur le nombre d'abonnements Internet. Enquêtes nationaux des ménages.

Les enquêtes des utilisateurs effectuées par les agences nationales de statistiques ou les associations professionnelles. Les statistiques sur les internautes sont largement fondées sur les réponses à un questionnaire annuel que l'Union internationale des télécommunications (UIT) adresse aux agences étatiques de télécommunication (<http://www.itu.int/ITU-D/ict/datacollection/>) Partenariat sur la mesure des TIC pour une liste essentielle des indicateurs de développement, entérinée par la Commission des statistiques des Nations Unies.

Lorsque les enquêtes ne sont pas disponibles, une estimation du pourcentage des internautes peut être faite sur la base d'un certain nombre d'indicateurs tels que les abonnements en ligne fixe (wifi) large bande, les abonnements à ligne fixe, les abonnements à bande passante mobile et active et le revenu national.

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Tous les ans

**PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES****Connaissance des limitations et de l'importance des données (Le cas échéant):**

Lorsque les données sur le pourcentage des internautes sont très fiables pour les pays qui ont effectué des enquêtes officielles de ménage, elles sont bien moins fiables dans les cas où le nombre d'internautes est estimé sur la base du nombre des abonnements à l'Internet. Les données peuvent être erronées en raison des comptes multiples prépayés, des comptes d'accès gratuit à l'Internet tels que les cybercafés. La méthodologie utilisée pour estimer le pourcentage des internautes doit être toujours décrite en présentant les données.

La qualité des données de l'internaute varie et la qualité des données pour les plus petits pays en développement est incertaine.

**Mesures prises ou anticipées pour examiner la question des limitations des données:**


**Objectif 2: Des citoyens bien formés et la révolution des compétences sous-tendue par la science, la technologie et l'innovation**

Domaine prioritaire	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Cible des ODD correspondantes
1. Révolution des compétences portée par l'éducation et les STI	1. Taux d'inscription pour l'éducation primaire est à moins 300% du taux de 2013	% des enfants en âge de pré-scolarité et scolarisés	
	2. Le taux d'inscription pour l'éducation de base est de 100%	Taux d'inscription nette selon le sexe et l'âge au niveau de l'éducation de base	
	3. Accroissement du nombre des enseignants qualifiés par au moins 30% avec une attention portée sur le STEM	Proportion des enseignants qualifiés en science ou technologie ou ingénierie ou mathématiques selon le sexe et le niveau (Primaire et Secondaire)	4.c.1
	4. Ecole secondaire universelle (y compris les écoles secondaires techniques) au taux d'inscription de 100%	Taux net d'inscription secondaire selon le genre	

**Indicateur 9: Pourcentage des enfants en âge de préscolarisation en école maternelle**

**Indicateur de référence: A1 – G2 – P1 - T 1– I09**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Le nombre total des enfants en âge de préscolarisation officielle et inscrits en éducation préscolaire en tant que pourcentage de la population totale en âge de pré-scolarité officielle.

**Clarifications**

L'éducation préscolaire (ISCED 0) est définie comme l'étape initiale de l'instruction organisée, conçue essentiellement pour introduire les enfants dans un milieu scolaire, à savoir jeter le pont entre le domicile et l'environnement scolaire. Les programmes de niveau ISCED zéro devraient être axés ou basés sur l'école, être conçus pour satisfaire les besoins d'éducation et de développement des

enfants âgés d'au moins trois ans et avoir un personnel bien formé (à savoir qualifié pour fournir un programme d'éducation pour les enfants).

L'éducation est un processus par lequel les humains et les sociétés atteignent leur plein potentiel. L'éducation est cruciale pour la promotion du développement durable et le renforcement des capacités des populations pour s'attaquer aux questions d'environnement et de développement. Elle est cruciale pour atteindre la conscience éthique, les valeurs et les compétences conformes au développement durable et à la participation effective du public dans la prise de décisions. Comme tel, l'éducation de toute cohorte d'âge est essentielle pour exploiter les dividendes démographiques car elle autonomise les populations pour être productives, innovatrices et employables.

#### Bien-fondé

Les décideurs intéressés par l'accès et la participation des enfants à l'éducation ont besoin de l'indicateur pour déterminer le niveau des efforts requis pour atteindre les buts fixés dans les plans de développement national. La préparation inadéquate à l'âge préscolaire a un impact sur le développement affectif et cognitif ainsi que les retombées à la longue. L'objectif est que tous les enfants en âge de pré-scolarité aient accès à l'éducation de type obligatoire d'ici 2030.

#### Formule de calcul

Pourcentage des enfants en pré-scolarité =  $\frac{\text{Nombre d'enfants en âge de pré-scolarité officielle en école maternelle}}{\text{Nombre total des enfants en âge préscolaire}}$

Nombre total des enfants en âge préscolaire

#### Unité de mesure

Pourcentage

#### Ventilé selon:

Genre (Homme, femme)  
Age  
Situation géographique

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

##### Méthodes de collecte des données:

Enquêtes sur l'effectif des enfants en âge de pré-scolarité officielle  
Estimations de l'effectif des enfants en âge de pré-scolarité – en se servant des registres des naissances

##### Source de données:

Rapports des statistiques annuelles du système de gestion de l'information du ministère de l'éducation  
Population estimations / projections de la population des commissions nationales sur la population.  
Observatoire de l'éducation de l'UA

##### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Tous les ans

#### PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES

##### Connaissances des limitations et de l'importance des données (Le cas échéant):

Le manque de données exactes constitue un problème majeur lors de l'opérationnalisation de l'indicateur.

Les chiffres sur la population sont estimés et les données sur l'inscription sous sujets à des erreurs de tabulation et à des données manquantes.  
 Les estimations inexactes de population et moins de 100% des renvois des questionnaires scolaires rendent les taux d'inscription peu fiables.  
 Applications inadéquates de la collecte des données

**Mesures prises ou anticipées pour examiner les questions des limitations des données:**

Développement du logiciel de collecte des données en ligne  
 Renforcement des capacités des Etats membres en gestion des données  
 Consolidation des écosystèmes nationaux et continentaux de l'EMIS

**Indicateur 10: Taux d'inscription nets selon le genre et l'âge en éducation de base**

**Indicateur de référence: A1 – G2 – P1 - T 2– I10**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Le taux d'inscription net à l'école primaire est l'effectif des enfants en âge d'éducation primaire officielle (selon la classification internationale des normes d'éducation, ISCED), qui sont inscrits en éducation primaire en tant que pourcentage du nombre total des enfants de la population d'âge scolaire officielle.

**Clarifications**

Cet indicateur est souvent analysé en même temps que le ratio brut d'inscription pour l'éducation primaire. (GER).

L'âge habituel ou légal d'inscription à l'école primaire n'est pas avant 5 ans ou plus de 7 ans et en principe couvre 6 à 8 ans de scolarisation intégrale. Lorsqu'il existe plus d'un système d'éducation primaire dans un pays, on applique la structure la plus généralisée ou la plus commune pour déterminer le groupe d'âge scolaire officiel. L'éducation primaire dure généralement jusqu'à l'âge de 10 à 15 ans.

L'éducation primaire comporte normalement des programmes conçus sur une unité ou un projet pour inculquer aux élèves une éducation de base saine en lecture, écriture et mathématiques et une compréhension élémentaire des autres matières comme l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, les sciences sociales, les arts et la musique. Les compétences essentielles sont également enseignées y compris la vie sociale et l'éducation sexuelle vers la fin du cours primaire. L'accès à l'éducation primaire est un droit humain accepté. Le taux d'inscription net est considéré comme une couverture éducative dans un niveau spécifique d'un système d'éducation nationale.

**Bien-fondé**

Les décideurs intéressés par l'accès et la participation des enfants à l'éducation trouveront cet indicateur ainsi que le ratio brut d'inscription ou GER (défini plus tard dans "Liaisons à d'autres indicateurs"), très utiles. Un écart net entre le GER et le NER indique les enfants inscrits et intégrant tardivement le premier niveau ou n'enchaînent pas régulièrement les niveaux et que l'efficacité interne du système peut être amélioré. L'on pourrait adopter des politiques et des mesures adéquates pour s'attaquer aux problèmes de redoublement et de déscolarisation ainsi que les goulets d'étranglement au regard de la fidélisation scolaire.

Ce niveau d'éducation est obligatoire et par conséquent l'indicateur vérifie le respect de ce critère accepté.

**Formule de calcul**

Pour calculer l'indicateur, il est nécessaire de déterminer d'abord la population d'âge scolaire primaire officiel, de préférence par référence à l'âge théorique de démarrage et la durée de l'ISCED97 de niveau 1 (éducation primaire), aux fins de comparabilité internationale. Puis, le nombre d'élèves en âge d'éducation primaire officiel qui sont inscrits au cours primaire est divisé par la population du même groupe d'âge et le résultat est multiplié par 100.

$$NER_p^t = \frac{E_{p,a}^t}{P_{p,a}^t} \times 100$$

where:

$NER_p^t$  = Net enrolment rate in primary education p in school year t

$E_{p,a}^t$  = Enrolment of the population of age group a in primary education p in school year t

$P_{p,a}^t$  = Population of age group a, which officially corresponds to primary education p in school year t

Les taux nets d'inscription inférieurs à 100 pour cent donnent une mesure de la proportion des enfants en âge de scolarisation et non-inscrits au cours primaire. Les valeurs inférieures à 100 alertent les décideurs sur la nécessité de politiques qui accroissent l'inscription au cours primaire afin de réaliser l'objectif de l'éducation primaire universelle. Les politiques peuvent cibler les différentes populations d'enfants selon les caractéristiques des enfants non-inscrits. Certains enfants peuvent avoir été inscrits puis déscolarisés les années ultérieures, ce qui nécessite des politiques pour accroître les taux de rétention. D'autres enfants peuvent n'avoir jamais été inscrits dans les écoles, ce qui nécessite l'intensification de l'accessibilité économique, sociale ou physique des écoles.

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:**

Genre (Hommes, femmes)  
Age  
Situation géographique

**PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES****Méthodes de collecte des données:**

L'analyse des données secondaires des rapports statistiques annuels et du système de gestion des informations du ministère de l'éducation nationale  
Enquêtes périodiques sur l'éducation de base.

**Source de données:**

Systèmes de gestion des informations du ministère de l'Education nationale  
Rapports statistiques annuels sur l'éducation de base  
Observatoire de l'éducation de l'UA

Au nombre des enquêtes internationales, les enquêtes multi-indicateurs par grappe (MICS) et les enquêtes démographiques et sanitaires (DHS) et quelquefois également les enquêtes sur les niveaux de vie et les mesures (LSMS) et les enquêtes uniques d'indicateur de base de bien-être (QUIBB)

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Tous les ans

**PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES****Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

Le déficit de données exactes constitue un problème majeur lors de l'opérationnalisation de l'indicateur.

Les chiffres sur la population sont une estimation et les données sur l'inscription sont sujettes aux erreurs de tabulation et aux données manquantes. Les estimations inexactes sur la population et inférieures à 100% des renvois des questionnaires scolaires rendent peu fiables les taux d'inscription.

Inadéquates data collection applications

Mesures d'incitation perverses dans la présentation des données.

**Mesures prises ou prévues pour examiner les limitations des données :**

Développement du logiciel de collecte des données

Formation des Etats membres

Renforcement des écosystèmes nationaux et continentaux de l'EMI

**Indicateur 11: Proportion des enseignants qualifiés en science ou technologie ou ingénierie ou en mathématiques (STEM)****Indicateur de référence: A1 – G2 – P1 - T3 – I11****DESCRIPTION****Définition**

La proportion des enseignants qualifiés en STEM est le pourcentage des enseignants qualifiés selon les normes nationales par le niveau d'éducation et le type d'institution.

**Clarifications**

Les normes communes doivent être arrêtées pour être appliquées aux institutions publiques et privées. Les enseignants qualifiés ont au minimum des diplômes académiques requis par les normes nationales pour l'enseignement des STEM. Les STEM se réfèrent aux domaines d'étude des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Elles sont généralement utilisées pour s'attaquer à la politique d'éducation et aux choix de programme d'enseignement dans les écoles depuis les jardins d'enfants jusqu'au collège pour améliorer la compétitivité dans le développement des technologies, ce qui à son tour a une grande influence sur le développement social et économique du pays.

C'est également la part des enseignants qualifiés qui ont bénéficié de la formation professionnelle organisée (pré-service ou sur le tas) requise pour l'enseignement des STEM dans un pays donné. Le nombre d'enseignants qui ont obtenu des diplômes académiques minimums requis pour l'enseignement des STEM à un niveau particulier donné dans le pays donné, exprimé en tant que pourcentage du nombre total des enseignants au même niveau.

**Bien-fondé**

Cet indicateur mesure la part du monde des enseignants, qui est pédagogiquement bien formé en STEM. Une augmentation de la valeur de cet indicateur suggère que davantage d'enseignants ont reçu une formation pédagogique nécessaire pour enseigner. C'est également une indication des

contributions en vue du renforcement d'une culture scientifique nécessaire pour les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle pour l'emploi de la pensée critique et de l'innovation, toute chose nécessaire par ailleurs pour le développement socio-économique.

#### Formule de calcul

La formule de calcul de cet indicateur se présente comme suit:

Diviser le nombre d'enseignants en STEM à un niveau spécifié de l'éducation et qui ont reçu les qualifications académiques minimums requises pour enseigner le STEM par le nombre total d'enseignants du même niveau d'éducation, et multiplié le résultat par 100.

$$\%T_{h,c} = (T_{h,c} / T_h) \times 100$$

où

$\%T_{h,c}$  est le pourcentage des enseignants du niveau d'éducation ayant reçu les qualifications requises en STEM en année t

$T_{h,c}$  est le nombre total d'enseignants de niveau d'éducation qui ont reçu les qualifications requises en STEM en année t

$T_h$  est le nombre total d'enseignants de niveau d'éducation h en année t

#### Unité de mesure:

Pourcentage

#### Ventilé selon:

Niveau (primaire ou secondaire)

Genre (homme, femme)

Par matière spécifique (exemple mathématiques, ingénierie, biologie....)

Situation géographique (région, urbaine/rurale)

Type d'institutions (publique/privée)

#### PLAN D'ACQUISITION DE DONNEES

#### Méthode de collecte des données:

Les données seront extraites des rapports et des enquêtes du ministère de l'éducation.

#### Source des données:

Ministère de l'éducation

Recensement et enquêtes scolaires

Registres scolaires

Registres des enseignants

Observatoire de l'éducation de l'Union africaine

UNESCO: <http://data.uis.unesco.org>

#### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Tous les ans

#### PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES

#### Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):

Cet indicateur ne tient pas compte des différences en matière d'expériences des enseignants et de leur statut, des méthodes d'enseignement, du matériel pédagogique et des variations des conditions de salle de classe – tout facteur qui affecte également la qualité de l'enseignement. Il conviendrait de souligner que certains enseignants, sans ces qualifications académiques, peuvent avoir acquis des compétences pédagogiques équivalentes à travers l'expérience professionnelle.

**Mesures prises ou prévues pour aborder les questions de limitations des données:**

Elaboration des cadres de qualification de l'enseignant pour faciliter la classification  
Développement des outils de collecte des données

**DIVERSES NOTES****Indicateur 12: Taux d'inscription net au cours secondaire****Indicateur de référence: A1 – G2 – P1 - T4– I12****DESCRIPTION****Définition:**

Le taux d'inscription net dans l'éducation secondaire est le nombre total d'élèves dans la fourchette d'âge officielle pour le cours secondaire inscrits à ce niveau, exprimé en tant que pourcentage de la population totale de cette fourchette d'âge.

**Clarifications**

Le taux d'inscription net (NER) à chaque niveau d'éducation doit reposer sur l'inscription du groupe d'âge qui nous intéresse dans tous les types d'écoles et d'institutions éducatives, y compris le public et le privé et toutes les autres institutions qui assurent des programmes d'éducation organisés.

Le taux d'inscription net est considéré comme une mesure de la couverture de l'éducation dans un niveau spécifique d'un système d'éducation nationale.

L'éducation secondaire est la seconde étape constatée dans l'éducation de type obligatoire, commençant environ entre 11 à 13 ans et finissant généralement entre 15 et 18 ans.

**Bien-fondé**

La stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 16-25) préconise la fin de la scolarité obligatoire de l'éducation secondaire.

Les décideurs se servent de l'indicateur pour savoir la portée du progrès en vue de la réalisation des objectifs de l'éducation secondaire dans les plans nationaux de développement ; les enseignements dégagés servent à une nouvelle conception des interventions politiques.

**Formule de calcul**

$$\text{Taux d'inscription net au cours secondaire} = \frac{\text{Nombre d'élèves inscrits dans la fourchette d'âge officiel}}{\text{Population éligible au cours secondaire}}$$
**Unité de mesure:**

Pourcentage

--	--	--	--

**Indicateur 16: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans**
**Indicateur de référence: A1 – G3 – P1 – T2– I16**
**DESCRIPTION**
**Définition:**

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (U5MR) est la probabilité pour qu'un enfant né au cours d'une année spécifique meure avant d'atteindre l'âge de 5 ans s'il est soumis à des taux de mortalité spécifique à l'âge actuel. Cet indicateur est exprimé en tant que nombre de décès par 1000 naissances.

**Clarifications**

Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est un facteur principal du niveau de santé/survie et du développement général dans les pays. Cela traduit également les conditions sociales, économiques et environnementaux dans lesquelles vivent les enfants (et bien d'autres dans la société), y compris la qualité des soins de santé. Les données sur l'incidence et la prévalence des maladies (données de morbidité) sont fréquemment indisponibles, par conséquent les taux de mortalité servent souvent à identifier les populations vulnérables.

**Justification**

Cet indicateur permet d'identifier les populations dans des milieux à forte mortalité dans un environnement où les données sur la morbidité font défaut.

**Formule de calcul:**

L'indicateur est calculé comme étant égal au nombre de décès des enfants de moins de 5 ans dans une année civile divisé par le nombre de naissances vivantes dans la même année et multiplié par 1000. La formule de calcul de cet indicateur se présente comme suit :

$$U5MR(n) = \frac{D(0-4, n)}{B(n)} \times 1,000$$

où U5MR(n) représente le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pendant l'année civile n; D (0-4, n) représente le nombre d'enfants de 0 à 4 ans au cours de l'année n et décédés au cours de l'année n; et B (n) est le nombre de naissances vivantes survenues au cours de l'année n.

**Ventilé selon:**

Le genre: homme, femme  
 Zone urbaine, rurale  
 Région

La mortalité des enfants de moins de 5 ans révèle de grands écarts à travers les zones géographiques et entre les zones rurales et urbaines. La mortalité des enfants de moins de 5 ans peut également varier à travers les groupes socioéconomiques. Les enfants dans certains groupes

ethniques pourraient être à haut risque de malnutrition, de mauvaise santé et à mortalité élevée. Les disparités homes/femmes peuvent être très prononcées dans certains groupes sociaux et ethniques et dans les zones rurales. La ventilation des données donnera une idée plus claire des disparités de la santé infantile, permettant aux programmes de se pencher sur ces lacunes et écarts.

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

##### Méthode de collecte des données:

La meilleure source de données pour calculer les estimations directes de l'U5MRs est le système d'enregistrement des statistiques de l'état civil — celui couvrant au moins 90 % des événements de natalité dans la population. Cependant, peu de pays en développement disposent de systèmes d'enregistrement de l'état civil bien fonctionnel. A défaut, les enquêtes des ménages qui recueillent les antécédents génésiques (tels que les DHS) peuvent servir à obtenir des estimations directes U5MRs.

Si aucune source des estimations directes n'est disponible, les enquêtes des ménages qui collectent les antécédents génésiques incomplets (telles que les MICS) et les enquêtes générales peuvent servir à obtenir les estimations indirectes des U5MRs.

##### Source des données:

Les sources possibles des données comprennent les systèmes d'enregistrement de l'état civil, les recensements démographiques nationaux, les enquêtes des ménages conduites par les programmes globaux et les enquêtes à plusieurs fins conduites sans le financement international.

##### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Tous les ans

#### PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES

##### Connaissance des limites et de l'importance des données (le cas échéant):

Les données sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans sont plus complètes et ponctuelles que les données sur la mortalité des adultes. Les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans sont également considérés plus robustes que les taux de mortalité infantile lorsque les estimations sont basées sur les informations tirées des enquêtes de ménage.

Les systèmes d'enregistrement de l'état civil sont les sources de données préférées sur la mortalité des enfants de moins de 5 ans car les données sont prospectives et couvrent la population entière. Cependant, dans les pays qui manquent de système d'enregistrement de l'état civil pleinement fonctionnel, les enquêtes des ménages telles que les DHS et les MICS sont devenues la source principale de données sur la mortalité des enfants, même s'il existe des limites à leur qualité. Les données d'enquête sont sujettes à des mémoires possibles. Les femmes sondées peuvent omettre les naissances et les décès, ou notamment les mortinaissances ainsi que les naissances vivantes. Les données d'enquête peuvent également souffrir des biais de sélection des survivants et la troncature de l'âge. Les mamans peuvent se tromper sur les dates de naissance de leurs enfants, les âges effectifs ou les âges au décès — peut-être davantage si l'enfant est décédé. L'accumulation des décès à 12 mois d'âge est particulièrement commune. L'accumulation de l'âge peut occasionner le transfert des décès sur la limite d'une année et conduire à des sous-estimations des taux de mortalité infantile. Heureusement, elle a peu d'impact sur les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans, ce qui rend l'U5MR une estimation plus robuste que le taux de mortalité infantile lorsque les données sont obtenues des enquêtes sur les ménages.

Il existe également des préjugés basés sur le genre dans la mention des décès des enfants. Par ailleurs, la fréquence des enquêtes est généralement tous les trois à cinq ans exclusivement.

Une autre restriction est que les estimations indirectes se fondent sur les tableaux actuariels ("vie") pouvant être inappropriés pour la population concernée. Les estimations indirectes provenant des enquêtes de ménage s'attachent aux intervalles de confiance qui doivent être considérés en comparant les valeurs au fil du temps ou à travers les pays. De même, ces estimations sont souvent affectées par des erreurs non attribuables aux échantillons pouvant affecter les niveaux et les tendances récentes des U5MRs.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et la Division des Nations Unies sur les populations (UNPD) ont publié des estimations nationales basées sur les données nationales disponibles des comparaisons internationales et de l'évaluation des tendances globales et régionales. Des séries de données produites par les différentes institutions peuvent varier selon les différences de méthodologies utilisées pour estimer les données et les différences au cours de la période de référence.

Les estimations actuelles des U5MR sont généralement fondées sur les données empiriques provenant de plusieurs ou même de beaucoup d'années antérieures. Les données d'enregistrement d'état civil sont disponibles sur une base annuelle mais sont souvent publiées au niveau national avec un écart de 2 ou plusieurs années. Les recensements de populations sont conduits tous les dix ans et les résultats sont publiés un à trois ans après le recensement. Les enquêtes des ménages, telles que les DHS et les MICS, sont en général exécutées tous les trois à cinq ans avec des résultats publiés au bout d'un an de la collecte des données de site. En moyenne, les estimations les plus récentes des U5MR des enquêtes de ménage se réfèrent à 2,5 ans avant le temps de l'enquête ou 3,5 années avant le temps de la publication des résultats.

Différentes sources de données et de méthodes de calcul produisent souvent des estimations largement différentes de mortalité infantile pour un temps et lieu donnés. Afin de concilier ces différences, l'UNICEF a mis au point, en coordination avec l'OMS, la Banque mondiale et le PNUD, une méthodologie d'estimation qui minimise les erreurs incorporées dans chaque estimation et maximise les conformités des tendances au fil du temps. Ces estimations ne sont pas nécessairement reconnues comme les estimations nationales officielles des U5MR. Cependant, elles permettent de faire des comparaisons entre pays, malgré les nombres et les types variés de sources de données nationales.

Pour recourir à des sources de données nationales pouvant être omises, l'UNICEF effectue un exercice annuel appelé Rapports de Pays sur les indicateurs pour les objectifs (CRING). CRING a collecté ses récentes informations sur tous les indicateurs régulièrement publiés par l'UNICEF, y compris les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans.

Après avoir reporté toutes les valeurs disponibles sur la mortalité des nourrissons et des enfants de moins de 5 ans, les analystes se servent des modèles des moindres carrés pondérés pour ajuster une ligne de régression multi-spline aux points des données et extrapoler la tendance à celle présente. L'utilisation des poids permet aux analystes de juger de la qualité relative de chaque donnée et de déterminer la représentativité de chaque série par rapport à la population. Les analystes décident ensuite de quelles séries d'estimations (taux de mortalité infantile ou taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans) sont plus conformes et se servent de la table type de mortalité pour obtenir l'autre série des estimations.

Les chiffres globaux produits par le groupe inter-institutions pour l'estimation de la mortalité infantile peuvent varier par rapport à ceux produits au niveau national pour différentes raisons. Les estimations globales produites par le groupe inter-agence pour l'estimation de la mortalité infantile diffèrent de celles produites au niveau national pour diverses raisons. Les estimations globales se

servent de toutes les données disponibles obtenues de différentes sources (enregistrement de l'état civil, recensement et enquêtes sur les ménages) pour produire des estimations qui représentent les tendances et les niveaux de mortalité infantile dans les pays. Par ailleurs, les estimations nationales sont obtenues d'une source simple (normalement les enquêtes des ménages telles que le DHS), une combinaison de sources de données, ou de l'utilisation de différentes méthodes d'estimation.

Les estimations du groupe inter-institutions sont actualisées tous les ans. Les estimations des U5MR sont produites et présentées aux niveaux régional et global seulement si les données sont disponibles pour au moins 50% de la région ou de la population totale des pays considérés.

**Indicateur 17: Pourcentage des accouchements assistés par le personnel de santé qualifié.**

**Indicateur de référence: A1 – G3 – P1 – T2 – I17**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

C'est la proportion des naissances vivantes totales qui sont assistées par des accoucheuses expérimentées et formées pour assurer des soins obstétricaux de sauvegarde de la vie. L'indicateur est exprimé en pourcentage.

**Clarifications**

Une naissance vivante est l'expulsion ou l'extraction complète, de sa mère, d'une production de la conception, quel que soit la durée de la grossesse, qui, après une telle séparation, respire ou révèle toute preuve de vie — telle que le battement du cœur, la pulsation de la corde ombilicale, ou le mouvement définitif des muscles volontaires — que le corde ombilicale soit coupée ou non ou le placenta est attaché.

Une accoucheuse expérimentée est un professionnel de la santé accrédité — telle qu'une matrone, un médecin ou une infirmière — qui a été parfaitement formée dans les techniques nécessaires pour gérer les grossesses normales (non compliquées), les accouchements et la période post natale immédiate ; et dans l'identification, la gestion et la référence des complications chez les femmes et les nouveau-nés. Les accoucheuses traditionnelles sont formées ou non, sont exclues de la catégorie des agents de santé qualifiés.

Les matrones sont traditionnelles, indépendantes (du système de santé), non officiellement formées et des prestataires communautaires de soins au cours de la grossesse, de l'accouchement et des soins postnataux.

La mesure exacte de la mortalité maternelle est très difficile, sauf lorsqu'il existe un enregistrement complet des décès et des causes de décès. Plusieurs indicateurs de processus ont été proposés pour évaluer le progrès de la santé maternelle, telle que la prestation des soins professionnels au cours de la grossesse et de l'accouchement, ce qui est particulièrement important pour la gestion des complications. L'assistance fournie par le personnel de santé formé est essentielle pour freiner

les décès maternels. La proportion des femmes qui accouchent avec l'assistance des prestataires de soins de santé est la méthode la plus utilisée de ces indicateurs de processus.

Les indicateurs de valeurs sont proches de 100 lorsque l'assistance de qualité est fournie à toutes les femmes à l'accouchement, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés. Les valeurs de moins de 20% sont constatées dans les milieux où les soins de santé sont médiocres et la mortalité maternelle constitue un problème majeur de santé publique. La proportion des naissances assistées par le personnel de santé qualifié doit être suivie de près avec une série d'indicateurs en corrélation, ventilés selon les caractéristiques socio-économiques pour identifier les populations cibles et programmer des mesures politiques en conséquence.

#### Justification

Donner des idées aux décideurs sur la portée des efforts pour améliorer l'offre des services de santé

#### Formule de calcul

L'indicateur est calculé comme étant le nombre de naissances assistées par le personnel de santé qualifié (médecins, infirmières ou accoucheuses) divisé par le nombre total de naissances dans la même période et multiplié par 100.

$$\text{Proportion of births attended by skilled health personnel} = \frac{\text{Births attended by skilled health personnel}}{\text{Total number of live births}} \times 100$$

#### Ventilé selon:

Zones rurales, urbaines  
Age de la mère  
Niveaux de la condition sociale et économique

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

##### Méthodes de collecte des données:

##### Enquêtes:

Afin de faciliter l'interprétation des tendances et des différentiels basés sur les données des enquêtes, il est utile de mentionner les intervalles de confiance ainsi que les estimations.

En l'absence de données d'enquête, certains pays peuvent disposer de données des centres de santé. Cependant, il convient de souligner que ces données pourraient surestimer la proportion des accouchements assistés par un professionnel qualifié car le dénominateur exclut vraisemblablement les femmes qui accouchent en dehors des centres de santé.

##### Source de données:

Les données sont collectées au moyen des enquêtes de ménage au niveau national, y compris les enquêtes multi-indicateurs par grappe (MICS) et les enquêtes démographiques et sanitaires (DHS). Ces enquêtes sont généralement conduites tous les 3 à 5 ans par les bureaux nationaux des statistiques ou les ministères de la santé.

##### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données. :

Tous les ans

#### PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

Cet indicateur est une mesure de l'aptitude d'un système de santé à fournir des soins adéquats pendant la naissance, une période à haut risque de mortalité pour les mères et les nouveau-nés. Cependant, cet indicateur peut ne pas capter adéquatement l'accès des femmes aux soins de bonne qualité, en particulier lorsque les complications surviennent. Afin de réduire effectivement les décès maternels, le personnel de santé qualifié doit disposer de l'équipement nécessaire et les options de référence adéquates.

Par ailleurs, la normalisation de la définition de personnel de santé qualifié est quelquefois difficile dans la formation du personnel de santé dans divers pays. Bien que des efforts aient été déployés pour normaliser les définitions des médecins, des infirmières, des accoucheuses et des matrones auxiliaires utilisés dans la plupart des enquêtes de ménage, il est probable que les aptitudes de beaucoup d'accoucheuses qualifiées à fournir les soins appropriés en cas d'urgence dépendent de l'environnement dans lequel elles travaillent.

Le trou de mémoire est une autre source potentielle de préjugé en matière de données. Dans les enquêtes sur les ménages, il est demandé à la personne sondée de se rappeler chaque naissance vivante pendant une période remontant jusqu'à cinq ans avant l'interview. La personne sondée peut ou peut ne pas se rappeler les qualifications des matrones à l'accouchement au cours de la période de référence.

Les données du centre (si elles sont utilisées) excluraient les femmes qui accouchent à domicile et feraient une surestimation de la vraie proportion des accouchements avec une matrone qualifiée.


**Indicateur 18: Nombre de nouvelles infections au VIH par 1000 personnes****Indicateur de référence: A1 – G3 – P1 – T3 – I18****DESCRIPTION****Définition:**

Incidence de nouvelles infections aux VIH par 1000 personnes non infectées.

**Clarifications**

Le taux d'incidence est le nombre de nouveaux cas par population à risque au cours d'une période.

La population non infectée est la population totale moins les personnes vivant avec le sida.

**Justification**

Donner des idées aux décideurs sur le niveau/importance des interventions requises pour atteindre les cibles nationales sur la prévalence du VIH

**Formule de calcul**

Nombre de nouvelles infections à VIH =  $\frac{\text{Cas totaux de VIH au cours d'une période spécifique (tous les ans)}}{\text{Popn totale de gens vivant avec le VIH par grappes de 1000 personnes}}$

**PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES**

**Méthode de collecte des données:**

Les données longitudinales sur les individus sont les meilleures sources de données mais sont rarement disponibles pour de grandes populations. Les dépistages diagnostiques spécifiques dans les enquêtes ou à partir des centres de santé peuvent servir à obtenir les données sur l'incidence du VIH.

Dans les épidémies généralisées, la prévalence au sein des groupes d'âge plus jeunes peut être considérée comme un moyen pour une source de données pour la triangulation de l'incidence.

L'incidence du VIH peut également être modelée (exemple en se servant du logiciel de spectre). La modélisation est souvent utilisée pour obtenir une estimation de nouvelles infections. Les données sur la prévalence sont les principales données d'insertions.

**Source de données:**

Enquête de ménage ou de population clé avec le dépistage de l'incidence du VIH, modelage du spectre.

Diverses sources de données possibles: système de surveillance régulière au sein des populations clés.

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Tous les ans  
Plan d'enquête; estimation du modèle de spectre mis à jour tous les ans.

**PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES**

**Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises ou prévues pour aborder la question des limitations des données:**


<b>Indicateur 19: Incidence de la tuberculose par 100.000 personnes</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G3 – P1 – T3 – I19</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>L'incidence de la tuberculose est le nombre estimé de nouveaux cas et de rechute survenant dans une année donnée, exprimé en tant que taux par 100.000 personnes.</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Toutes les formes de tuberculose sont incluses, notamment les cas des personnes vivant avec le VIH.</p> <p>Incidence de la TB par 100.000 dans une période spécifique. <math display="block">= \frac{\text{No. de nouveaux cas et de rechute}}{\text{No. de personnes – années d'exposition}} \times 100</math></p>
<p><b>Ventilé selon:</b></p> <p>Age, genre (Homme, femmes), état de VIH</p>
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>
<p><b>Méthode de collecte des données:</b></p> <p>La mesure directe requiert des systèmes de surveillance de grande qualité où la sous-déclaration est négligeable et des systèmes de santé efficaces afin que la sous diagnostique soit également négligeable; autrement les estimations indirectes basées sur les données et les estimations de notification des niveaux de sous-déclaration et de sous diagnostic.</p> <p>Les estimations de l'incidence de la tuberculose sont produites par un processus consultatif et analytique conduit par l'OMS et sont publiées tous les ans. Ces estimations reposent sur les notifications annuelles de cas, les évaluations de la qualité et de la couverture des données de notification de la tuberculose, les enquêtes nationales de prévalence de la tuberculose et les informations provenant des systèmes d'enregistrement des décès (état civil).</p> <p>Les estimations d'incidence pour chaque pays sont obtenues, en se servant d'une ou de plus d'approches suivantes selon la disponibilité des données:</p> <p>Incidence = notifications des cas /proportion estimée de cas détectés;  Incidence = prévalence/durée de condition;  Incidence = décès/proportion des cas d'incidence de décès.  Les liens d'incertitude sont fournis outre les meilleures estimations</p>
<p><b>Source de données:</b></p> <p>Système de surveillance de la tuberculose de grande qualité (lié au système d'information du centre de routine)</p> <p>Diverses sources de données possibles: enquêtes de santé basées sur la population avec le dépistage diagnostique de TB</p>

<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Tous les ans			
<b>PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES</b>			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou prévues pour aborder la question des limitations des données:</b>			

<b>Indicateur 21: Pourcentage de la population éligible vivant avec le VIH ayant accès au traitement d'ARV</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G4 – P1 - T4 – I21</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Il s'agit du pourcentage des personnes vivant avec le VIH et ayant accès au traitement d'ARV au sein du nombre estimé d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH.</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>La thérapie antirétrovirale standard (ART) comporte la combinaison des médicaments antirétroviraux (ARV) pour supprimer au maximum le virus de VIH et freiner la progression de la maladie de VIH. L'ART empêche également la transmission subséquente du HIV.</p> <p>Les indicateurs de la couverture de la population présentent généralement les résultats du programme national et décrivent la couverture d'un service spécifique (à savoir le traitement d'ARV) au sein d'une population éligible pour le service (à savoir le nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH).</p> <p><b>Justification</b></p> <p>Aider les décideurs à mesurer les efforts déployés pour réduire les décès liés au VIH/concevoir des interventions politiques appropriées.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> <p>% de la population éligible à VIH = <math>\frac{\text{No. d'adultes et d'enfants ayant accès au traitement d'ARV}}{\text{à la fin de la période de la période de référenc}} \times 100</math></p> <p style="text-align: center;">Estimation du nombre d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH</p>
<b>Ventilé selon:</b>
Age:
Minimum de démarche administrative (routine): <15, 15+;

Extraction annuelle des données ventilées si elles ne sont pas publiées selon la routine: <5, 5-9, 10-14, 15-19, 20-24, 25-49, 50+;
<b>Indicateur 20: Incidence de la malaria par 1000 par an</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G3 – P1 – T3 – I20</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Nombre de cas de malaria confirmés et signalés par 1000 personnes par an.</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Nombre de cas de malaria suspectés, confirmés par microscopie ou dépistage diagnostic rapide.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> <p>Incidence de la malaria par 1000 = <math>\frac{\text{No. de cas de malaria of confir}}{\text{No. de personnes-années d'expositions}} \times 100</math></p>
<p><b>Ventilé selon:</b></p> <p>Age, lieu de résidence (risque élevé &amp; faible), Saison (année et mois)</p>
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>
<p><b>Méthode de collecte des données:</b></p> <p>Confirmé par microscope et dépistage diagnostic rapide.</p> <p>Microscopie: Le nombre de cas confirmés par microscopie, y compris les patients hospitalisés et les patients de clinique ambulatoire de tous les âges. Sont également inclus des cas détectés par la détection active et passive, mais à l'exclusion des cas détectés dans la communauté.</p> <p>Dépistage diagnostic rapide: le nombre de cas confirmés par des dépistages diagnostics rapides, y compris des patients hospitalisés et en clinique ambulatoire de tous les âges. Sont également inclus des cas dépistés par détection de cas actif et passif, mais à l'exclusion des cas qui sont également confirmés par microscopie ou qui sont détectés et confirmés par les programmes à base communautaire.</p> <p>L'OMS compile les données sur les cas confirmés et déclarés de la malaria, soumis par les programmes nationaux de lutte contre la malaria. Le dénominateur est estimé à l'aide de la cartographie des risques et les données sur la population.</p>
<p><b>Source de données:</b></p> <p>Systèmes de surveillance Estimations conformes basées sur l'enquête et les centres de santé Base de données de l'OMS: <a href="http://www.who.int/nutgrowthdb/database/en/">http://www.who.int/nutgrowthdb/database/en/</a></p>
<p><b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b></p> <p>Tous les ans</p>

<b>PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES</b>		
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>		
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>		
Système électronique: fourchette d'âge de 5 ans Populations clés, prestataire type (public/privé), type de régime (exemple, première lignée, deuxième lignée), genre (Homme, femme)		
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>		
<b>Méthode de collecte des données:</b>		
<p>Numérateur: Le numérateur peut être généré en comptant le nombre d'adultes et d'enfants ayant accès à la thérapie de combinaison antirétrovirale à la fin de la période de référence. Les données peuvent être collectées à partir des registres d'ART basées dans les centres ou des systèmes de gestion de la fourniture de médicaments. Celles-ci font alors l'objet de décompte et transférées aux rapports mensuels ou trimestriels transversales, qui peuvent ensuite être compilés en vue des totaux nationaux. Les patients ayant accès au traitement d'ARV dans les secteurs public et privé doivent être inclus dans le numérateur où les données sont disponibles.</p> <p>Dénominateur: Le dénominateur est généré par l'estimation du nombre de personnes à infection au VIH avancée nécessitant le traitement (en quête de /éligible) au traitement d'ART. Cette estimation doit tenir compte d'une variété de facteurs, y compris, sans pour autant s'y limiter, le nombre actuel de personnes vivant avec le VIH, le nombre actuel de patients sur l'ART et l'antécédent naturel du VIH à partir d'infection et passant à l'ART. Un modelage standard de la méthode d'estimation du VIH, tel que le modèle de spectre est recommandé.</p>		
<b>Source de données:</b>		
Système de présentation du centre		
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>		
Annuel		
<b>PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES</b>		
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>		
Assurer l' « accès » ne garantit pas nécessairement que les adultes et les enfants vivant avec le VIH « utilisent » le traitement ARV et ainsi les avantages sanitaires potentiels ne sont pas certains d'être réalisés en garantissant simplement l' « accès. »		
<b>C</b>		
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>		

**Objectif 4: Economies transformées et création d'emplois**

Domaine prioritaire	Cible de l'agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
1. Croissance économique durable inclusive	1. Taux de croissance du PIB d'au moins 7%	Taux de croissance réel du PIB réel	8.1.1
2. Fabrication impulsée par les STI / Industrialisation et valeur ajoutée	2. Valeur réelle de la fabrication en PIB est de 50% de plus que le niveau de 2013.	Valeur ajoutée de la fabrication en tant que % du PIB	9.2.1
3. Diversification économique et résilience	3. Au moins 1% du PIB est alloué à la science, la technologie, la recherche et l'innovation et le développement de l'entrepreneuriat impulsé par les STI impulsé	Dépenses en recherche et développement en proportion du PIB	9.5.1
4. Hospitalité / Tourisme	4. Contribution du tourisme au PIB en termes réels est accrue d'au moins 100%.	Valeur ajoutée du tourisme en tant que proportion du PIB.	8.9.1

<b>Indicateur 22: Croissance en % du PIB réel</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G4 – P1 – T1 – I22</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Le PIB réel est une mesure du rendement économique moins les impacts de l'inflation ou de la déflation.</p> <p><b>Clarification</b></p> <p>Le PIB réel présente le PIB comme si les prix n'ont jamais augmenté ou baissé. Cela donne une évaluation plus réaliste de la croissance. Autrement, ce serait comme si un pays produit plus pendant que ses prix grimpent. Le PIB réel sert à calculer le <b>taux de croissance économique</b>, le changement de la quantité des biens et des services produits d'une année à l'autre.</p> <p>Le PIB nominal comprend les prix et la croissance, tandis que le PIB réel n'est que la croissance. En conséquence, le PIB nominal est généralement supérieur au PIB réel. Le PIB réel est ce que le PIB nominal aurait pu être s'il n'y avait aucun changement de prix à partir de l'année de référence.</p> <p>L'inflation mesure comment le prix d'un bien particulier augmente au fil du temps. L'inflation est calculée à partir de l'année de référence de l'indice de prix à la consommation. L'indice de prix à la consommation mesure les prix à partir d'une année de référence et suit les hausses graduelles de prix d'un panier de consommation formé de biens et de services.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> <p>Croissance en % du PIB réel = <math>\frac{\text{PIB nominal}}{\text{le déflateur (à savoir l'indice de prix à la consommation)}}</math></p> <p>NB: Le déflateur est une mesure de l'inflation depuis l'année de référence</p>
<b>Ventilé selon :</b>
Le secteur
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>
<b>Méthode de collecte des données:</b>
Analyse des données secondaires par exemple celles du ministère des Finances et de la planification, le site web du FMI.
<b>Source des données:</b>
Registres des départements de la trésorerie, des ministères des finances, de la planification et du développement économique
Données du FMI: <a href="http://www.imf.org/external/data.htm">http://www.imf.org/external/data.htm</a>
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>
Tous les ans

**PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE DES DONNEES****Connaissances des limites et de l'importance des données (le cas échéant):**

Le PIB réel n'est pas une mesure parfaite du bien-être économique pour plusieurs raisons: quelquefois il y a un ajustement exagéré pour l'inflation. Par ailleurs, le PIB réel ne tient généralement compte que de la production commerciale et ne capte pas les données de production interne. En conséquence, il ne capte généralement pas la valeur des activités économiques informelles et non enregistrées. En outre, les frais de santé et coûts associés ne sont pas pris en compte dans le PIB réel, et pourtant la valeur du PIB réel a un fort impact sur la santé et l'espérance de vie.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder les limitations des données:****Indicateur 23: Secteur manufacturier à valeur ajoutée (en pourcentage du PIB)****Indicateur de référence: A1 – G4 – P2 – T2 – I23****DESCRIPTION****Définition:**

La fabrication à valeur ajoutée (MVA) est la valeur totale des biens et des services nets de la consommation intermédiaire.

**Clarifications**

Le secteur manufacturier se réfère aux industries appartenant à l'ISIC (Classification internationale par type d'industrie de toutes les activités économiques), divisions 15-37.

La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir ajouté toutes les extrants et soustrait les intrants intermédiaires. Il est calculé sans faire de déductions pour l'amortissement des biens manufacturés ou l'épuisement et la dégradation des ressources naturelles. L'origine de la valeur ajoutée est déterminée par la classification internationale par type d'industrie (ISIC), révision 3.

Le PIB est la mesure standard de la valeur des biens et des services finis produits par un pays au cours d'une période moins la valeur des importations. Pendant que le PIB est le seul indicateur le plus important pour capter ces activités économiques, il ne fournit qu'une mesure limitée des conditions de vie matérielle des populations.

**Justification:**

Le secteur manufacturier à valeur ajoutée est un indicateur bien reconnu et largement utilisé par les chercheurs et les décideurs pour évaluer le niveau d'industrialisation d'un pays. Le secteur manufacturier mesure la contribution de la fabrication par rapport à l'économie. L'indicateur est exceptionnellement bon pour la comparaison internationale. La part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier en termes de PIB établit le rôle de la fabrication industrielle dans l'économie. En d'autres termes, cet indicateur spécifie la contribution du secteur par rapport à la production totale. La valeur ajoutée du secteur manufacturier par habitant est l'indicateur de base du niveau

d'industrialisation d'un pays ajusté pour la taille de l'économie. Et enfin, la croissance de la valeur ajoutée du secteur donne une idée de l'orientation générale et de l'importance de la croissance pour le secteur. En pratique, c'est la mesure du taux de change qu'une économie du secteur passe d'une année à l'autre à des prix constants.

#### Formule de calcul

La valeur ajoutée du secteur manufacturier (qui est essentiellement la production nette du secteur manufacturier) est généralement compilée comme étant la somme de la valeur ajoutée de toutes les unités de l'activité manufacturière en opération au cours de la période de référence. Elle peut être présentée en pourcentage du PIB ainsi qu'en taux par habitant pour toute année de référence. Les taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur manufacturier sont donnés en prix constants.

Valeur ajoutée du secteur (en tant que % du PIB) =  $\frac{\text{(Somme de la valeur de toutes les productions)} - \text{(la valeur des intrants intermédiaires)}}{\text{PIB}}$

PIB

#### Ventilé:

Il peut être présenté par secteur (ISIC).

#### PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES

##### Méthode de collecte des données:

Analyse des données secondaires par exemple le site web de l'ONUDI:

<http://www.unido.org/resources/statistics/statistical-databases.html>

##### Source des données:

Registres des départements de la trésorerie, des bureaux nationaux des statistiques, des ministères du plan, du développement économique.

ONUDI – Base de données de la valeur ajoutée du secteur manufacturier mondial qui contient les données d'environ 200 économies (les données sont présentées aux prix constants et actuels).

##### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Annuel

#### PROBLEMATIQUES DE LA QUALITE DES DONNEES

Connaissances des limites et de l'importance des données (le cas échéant):

Mesures prises ou anticipées pour aborder les questions de limitations des données:

**Indicateur 24:** Dépenses en recherche et développement en proportion du PIB

Indicateur de référence: A1 – G4 – P3 – T3 – I24

#### DESCRIPTION

Définition:

C'est le ratio du niveau des ressources financières consacrées à la recherche-développement en termes de part du PIB.

#### Clarifications

La recherche-développement comprend les travaux de création entrepris sur une base systématique afin d'accroître le stock de connaissances humaines et de concevoir de nouvelles applications sur lesquelles elles reposent. Le terme recherche-développement couvre trois activités: la recherche fondamentale, la recherche appliquée et le développement expérimental. La recherche fondamentale est l'activité expérimentale ou théorique entreprise essentiellement pour acquérir de nouvelles connaissances du fondement profond des phénomènes et des faits observables sans une application ou utilisation particulière en vue. La recherche appliquée est également une enquête originale entreprise afin d'acquérir de nouvelles connaissances. Cependant, elle est orientée essentiellement vers un but ou un objectif pratique spécifique. Le développement expérimental est un travail spécifique, s'inspirant des connaissances actuelles acquises de la recherche et/ou de l'expérience pratique, orientée vers la production de nouveaux matériaux, produits ou dispositifs, pour installer de nouveaux procédés, systèmes et services, ou pour améliorer substantiellement ceux produits ou installés.

#### Justification

Cet indicateur est nécessaire pour évaluer le niveau et les tendances des dépenses de la recherche-développement en rapport avec le PIB à un moment donné. Le financement de la recherche-développement adéquat à la mesure de la croissance économique et du revenu national est nécessaire pour assurer le développement durable. Les scientifiques améliorent leur compréhension des questions liées à la politique tels que le changement climatique, la croissance des taux de consommation des ressources, les tendances démographiques et la dégradation de l'environnement. Les transformations dans les investissements en recherche-développement dans ces domaines et autres doivent être prises en considération dans la conception des stratégies à long terme pour le développement. Les connaissances scientifiques devraient être appliquées pour évaluer les conditions actuelles et les perspectives futures liées au développement durable.

#### Formule de calcul

Les dépenses en recherche-développement en proportion du PIB = dépenses nationales brutes sur la recherche-développement

—————  
Produit intérieur brut

où:

Les dépenses nationales brutes sur les activités de recherche-développement (GERD) représentent les dépenses intra-muros sur la recherche-développement sur le territoire national au cours d'une période donnée. Cela comporte les coûts actuels et les dépenses en capitaux et la recherche-développement exécuté dans un pays et financé de l'étranger mais à l'exclusion des paiements pour la recherche-développement exécuté à l'étranger.

Les deux données sur les dépenses en recherche-développement et en PIB peuvent être exprimées en valeurs actuelles et dans la devise nationale.

#### Ventilé selon:

Les dépenses en recherche-développement peuvent être réparties comme suit:

Secteur de performance, Source de financement, Domaine scientifique, Type de recherche et Type de coût
<b>PLAN D'ACQUISITION DES DONNEES</b>
<b>Méthodes de collecte des données:</b>  Les données sont collectées au moyen d'enquêtes nationales de recherche-développement, soit par le bureau national des statistiques ou d'un ministère de tutelle (tel que le Ministère de la science et de la technologie)
<b>Source des données:</b>  Les registres nationaux de recherche-développement au niveau du ministère/département/conseil de la science et de la technologie au bureau central des statistiques et/ou des institutions spécialisées.  Les données sur le PIB peuvent être obtenues soit du ministère des finances soit du bureau central des statistiques.
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>  Tous les ans
<b>Problématiques de la qualité des données</b>
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>  L'indicateur ne révèle pas la part des dépenses en recherche-développement qui contribuent spécifiquement au développement durable. A ce jour, la plupart des pays industrialisés et en développement sont en mesure de collecter régulièrement et de fournir des données ponctuelles et comparables au plan international.  Cet indicateur est largement utilisé pour mesurer l'intensité prétendue de la recherche-développement. Cependant, il ne s'agit pas toujours de l'indicateur le plus approprié lorsqu'on mesure la science et la technologie dans les pays en développement. Les chercheurs en tant que pourcentage de la population, de la main-d'œuvre, ou de l'emploi, doivent être des indicateurs plus pertinents, puisqu'ils se concentrent sur les capacités humaines et les compétences plutôt que sur les dépenses.  Il existe plusieurs lacunes en se servant que des dépenses comme mesure. Les dépenses ne traduisent pas le potentiel de la recherche-développement dans un pays donné, mais exclusivement l'effort déployé en une année donnée. En tant que seul chiffre, elle occulte la question. Cet effort provient du gouvernement, du privé ou des sources extérieures. Une part importante des dépendances correspond généralement aux salaires versés aux chercheurs et ceux-ci dépendent de la position des chercheurs dans la société et des vicissitudes de l'économie, et en particulier du secteur public dans les pays en développement. Les données relatives aux dépenses peuvent également être de mauvaise qualité puisque les systèmes de comptabilité ne sont généralement pas au point pour entreprendre la recherche-développement. De même, l'inflation et l'existence de vastes secteurs informels rendent l'analyse de ces chiffres plus difficile.  Au niveau national, la disponibilité de ces données dépendent de l'existence et de la fréquence des enquêtes en recherche-développement.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder les questions de limitations des données:**


**Indicateur 25: Valeur ajoutée du tourisme en proportion du PIB****Indicateur de référence: A1 – G4 – P4 – T4 – I25****DESCRIPTION****Définition:**

Le tourisme à valeur ajoutée (TVA) est la valeur totale des biens et des services générés par le secteur du tourisme nette de la consommation intermédiaire.

**Clarifications**

Le tourisme comprend les activités des personnes voyageant et restant dans des lieux en dehors de leur cadre habituel pendant plus d'une année consécutive pour les loisirs, les affaires et à des fins autres que l'emploi dans le lieu visité. Cette activité des visiteurs se réfère à la fois aux non-résidents, aux résidents voyageant dans le pays de résidence et à l'étranger aux fins de tourisme (loisirs et autres) et il est conceptualisé respectivement comme tourisme intérieur, national et extérieur. Bien que définie comme une demande, l'analyse économique du tourisme requiert néanmoins l'identification des ressources utilisées par les visiteurs lors de leurs déplacements, la consommation des biens et des services dont ils ont besoin et par conséquent l'identification des unités économiques qui fournissent ces biens et services. Les perspectives de demande et d'offre sont d'importance particulière. Ces séries de flux (physique et monétaire) impactent différents domaines comme les voyages, la planification physique et les destinations, l'emploi et la performance économique générale, le patrimoine naturel et culturel. Par conséquent, le tourisme a un impact sur la durabilité des économies nationales et endogènes et sur la base des ressources environnementales et socio-culturelles.

Le PIB généré par la consommation des visiteurs est l'agrégat le plus complet illustrant l'importance économique du tourisme. Il se dégage de plus en plus un consensus sur l'importance du tourisme comme secteur stratégique dans l'économie nationale dans la mesure où il contribue essentiellement au bien-être économique de la population des résidents, contribue aux objectifs économiques des gouvernements et prouve son rôle possible en tant qu'acteur pertinent dans la tendance vers une économie plus innovatrice. La présentation de la contribution économique du tourisme en tant que part du PIB révèle la taille relative du secteur du tourisme dans l'économie.

**Méthodologie de calcul**

La formule de calcul de cet indicateur se présente comme suit:

$$\frac{\text{PIB direct du tourisme}}{\text{PIB}} \times 100$$

**Ventilé par:**

Les industries du tourisme (exemple, hébergement pour les visiteurs, les différents types de transport de passagers, etc.).

Désagrégation/estimations infranationales du PIB direct du tourisme

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données:**

Les données nécessaires pour compiler l'indicateur: les arrivées des visiteurs internationaux, les voyages des visiteurs résidents dans le pays de référence, les départs internationaux des visiteurs résidents, les dépenses et la production des biens et des services demandés par les visiteurs, les valeurs des parts du tourisme (quelle est la valeur de la variable attribuable à la consommation du visiteur), les biens importés liés au tourisme.

Les indicateurs physiques associés au flux des visiteurs (nombre de déplacements des visiteurs – les voyages du jour des visiteurs du jour au lendemain et du même jour et leurs caractéristiques-, ainsi que du jour au lendemain) continuent d'être la base de la mesure du tourisme de la demande, mais il n'est pas moins vrai que les pays ont à présent besoin des informations et des indicateurs complémentaires pour améliorer la mesure de la contribution économique du tourisme. Sand doute, l'estimation de la dépense liée aux différentes formes de tourisme (intérieur, national, et extérieur) demeure la priorité principale.

Dans le cas du tourisme intérieur et extérieur, la mesure et la caractérisation des flux des visiteurs reposent généralement sur celles des non-résidents entrant dans le pays pour une durée de moins d'un an, et effectuées aux frontières, soit en servant des fiches d'entrée/départ, soit en se servant des enquêtes aux frontières au moment du départ des non-résidents du pays, bien que peu de pays combinent de façon intégrée les instruments (contrôles administratifs et enquêtes). Certains pays, principalement ceux de l'Europe où les contrôles aux frontières ont disparu, font également des mesures au lieu des hébergements (soit comme complément aux enquêtes frontalières soit comme mesure alternative).

Dans le cas du tourisme intérieur, étant donné qu'il n'y a pas de frontières à traverser sous contrôle administratif, l'observation des flux du tourisme national requiert des enquêtes et non simplement des procédures administratives. L'Organisation mondiale du tourisme considère les enquêtes de ménage comme l'instrument le plus efficace et équitable pour mesurer l'activité du tourisme local. Ils se servent généralement d'un échantillon stratifié en appliquant les critères démographiques et socioéconomiques (taille de l'habitat).

Les dépenses moyennes journalières des visiteurs doivent être estimées principalement en utilisant des questions spécifiques d'une enquête appliquée aux visiteurs. Les méthodes d'estimation alternative sont différents types de données administratives (tels que les systèmes de rapport bancaire, les dépenses de transport fournies par les compagnies ou les autorités de régulation des transports, etc.). Par ailleurs, certains composants pourraient être estimés à partir d'autres sources, comme par exemple ceux liés aux hôtels particuliers, le temps consacré et les transferts sociaux en nature.

Enfin, l'estimation de la consommation totale du visiteur tient compte du nombre de voyages (estimé par les arrivées/départs des visiteurs) et les dépenses journalières moyennes par les visiteurs.

En matière d'offre, il convient de rappeler qu'afin que les individus se rendent dans un pays donné ou lieu en tant que touriste, il faut des infrastructures de services pour satisfaire leurs besoins spécifiques : fondamentalement, cela implique les modes et les structures de transport, les différents types de logement, les services de restauration, de loisirs, ainsi que d'autres services. La

mesure de l'offre du tourisme est donc liée à la part de la consommation des visiteurs de différents types de production d'industries (non simplement des industries de tourisme mais d'autres): l'estimation des ratios de tourisme est la question essentielle à cet égard.

**Source des données:**

Site de la division des statistiques des Nations Unies:

<http://unstats.un.org/unsd/tradeserv/tourism/manual.html>

Compte satellite du tourisme des pays (TSA), qui est un compte satellite aux comptes nationaux  
Etudes macroéconomiques des pays sur l'importance économique du tourisme

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des rapports:**

Tous les ans

**Problématiques de la qualité des données**

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

La valeur de la contribution économique du tourisme captée par cet indicateur, et les augmentations ou baisses relatives, pourraient indiquer le degré de promotion de la réussite du tourisme. Cet indicateur est utile pour la politique du tourisme au niveau national et le niveau des régions infranationales dans la mesure où il ne donne que la mesure crédible de la contribution économique du tourisme, qui peut être comparée aux contributions du PIB à d'autres activités économiques. L'indicateur a été jugé particulièrement utile dans la promotion et l'intégration du tourisme dans les programmes politiques à tous les niveaux. L'indicateur peut également être comparé aux autres pays, bien que la véritable comparabilité internationale des chiffres puisse être améliorée.

Certains pays ne peuvent pas produire le PIBTD mais disposent de la valeur ajoutée directe au tourisme (% de la valeur ajoutée au tourisme), qui peut servir d'approximation.

Le niveau de développement des systèmes nationaux des statistiques du tourisme explique les limitations fondamentales du PIB du tourisme en termes de nombre d'informations disponibles et la couverture des variables fondamentales. La conciliation des informations sur la consommation et l'offre dans l'économie est au cœur de l'exercice de la TSA.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

L'Organisation mondiale du tourisme recommande, en obtenant et en diffusant les statistiques du tourisme, d'être sûr que les données présentes une structure fondamentale de la conformité interne et avec la représentation du reste de l'économie.


**Objectif 5: Agriculture moderne pour la productivité et la production accrues**

Domaine prioritaire	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine de priorité 1. Productivité et production agricoles	1. Doubler le facteur de productivité totale de l'agriculture	Facteur de productivité total	
	2. Au moins 10% des petits exploitants deviennent de petits exploitants commerciaux dont 30% devraient être des femmes.	a) % des petits exploitants agricoles devenant de petits exploitants commerciaux selon le genre	
	3. Eliminer la famine en Afrique	a) Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave dans la population basée sur l'échelle de l'expérience de l'insécurité alimentaire (FIES)	2.1.2

## Indicateur 26: Facteur de productivité totale

Indicateur de référence: A1 – G5 – P1 – T1 – I26

### DESCRIPTION

#### Définition:

Le taux de croissance du facteur de productivité agricole total est défini comme la quantité totale des produits du secteur agricole divisé par la quantité totale des intrants utilisés pour les produire.

#### Justification

Cet indicateur mesure la performance économique de l'agriculture. Il représente comment le secteur agricole se sert efficacement des ressources disponibles pour transformer les intrants en extrants. Les extrants et les intrants sont ajustés pour la qualité en pondérant les volumes selon le prix.

L'agriculture correspond aux divisions 1 à 5 et comporte la foresterie, la chasse et la pêche ainsi que la culture vivrières et la production du bétail.

La productivité agricole est une mesure de la quantité des extrants agricoles produits pour une quantité donnée d'intrants, comme un indice des extrants multiples par un indice des intrants multiples (exemple, la valeur de tous les extrants agricoles par la valeur de tous les intrants agricoles). L'approche de l'indice-nombre pour étudier les estimations de la productivité du facteur de production total, qui mesure les niveaux et les changements de la production agricole relatifs aux changements de l'indice global des intrants multiples. Les intrants ont été catégorisés comme suit:

Intrants conventionnels: la terre, la main d'œuvre, le bétail, les tracteurs, l'engrais  
 La qualité de la main d'œuvre: l'espérance de vie, l'analphabétisme des adultes  
 La qualité institutionnelle: conflit armé  
 Infrastructure: Densité du réseau routier

La qualité de la terre: pluviométrie annuelle, pourcentage des terres arables ou des récoltes permanents, pourcentage des terres non irriguées, les bonnes terres et le climat.

#### Formule de calcul

TFP =  $\frac{\text{Production agricole}}{\text{Moyenne pondérée des intrants à savoir: } 0.7L + 0.3 K \text{ intrant}}$

où L = intrants de la main d'œuvre et K = apports en capitaux

#### Ventilé selon:

Le secteur agricole (foresterie, chasse, pêche, culture vivrière, production du bétail)

#### Plan d'acquisition des données

#### Méthode de collecte des données:

Enquêtes agricoles  
Recensement agricole  
Bibliographie

#### Source des données:

FAO (FAOSTAT): <http://faostat3.fao.org/home/E>  
Rapports du ministère de l'Agriculture  
Base de données de l'USDA sur la productivité agricole internationale:  
<http://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx#.U2TN6ijuyY>

#### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Annuel

#### Problématique de la qualité des données

#### Connaissance des limites et de l'importance des données (le cas échéant):

#### Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations de données:

**Indicateur 27:** Pourcentage des petits exploitants agricoles devenus des petits exploitants commerciaux

**Indicateur de référence:** A1 – G5 – P1 – T2 – I27

#### DESCRIPTION

#### Définition:

Nombre de petits exploitants devenus des exploitants commerciaux divisés par le nombre total de petits exploitants agricoles multiplié par 100

### Clarifications

Par petits exploitants agricoles, on entend généralement les producteurs de subsistance d'aliments de base dont ils dégagent par moments des excédents destinés à la vente. La petite exploitation agricole implique la culture des produits vivriers, au moins en partie, à utiliser par des familles à titre individuel avec comme source importante de leur subsistance l'agriculture. Les petits exploitants utilisent une technologie simple, un faible investissement en capitaux et la production alimentaire est la priorité pour la famille paysanne en tant qu'entité. Souvent, il n'est pas dégagé de produits alimentaires pour la vente. La plupart des paysans arrivent à présent à vendre certains de leurs produits quelques fois au cours de l'année.

La petite exploitation agricole implique des paysans individuels qui pratiquent l'agriculture, ce qui signifie la génération de profits et les produits vivriers étaient cultivés par des moyens technologiques plus avancés en vue de la vente que la petite exploitation agricole. Les petits exploitants commerciaux seront intégrés dans l'économie nationale en produisant pour le marché.

Les paysans (notamment les éleveurs et les pêcheurs) sont: 1) les hommes et les femmes qui ont accès à un lopin de terre (quand bien même de petites superficies) sur lesquelles ils prennent des décisions sur les cultures à pratiquer, comment s'y prendre et comment écouler les produits; ET/OU 2) les hommes et les femmes qui élèvent des animaux et/ou des produits halieutiques sur lesquels ils prennent des décisions. Les paysans produisent des aliments, de la provende et des fibres et les produits alimentaires comprennent les cultures agronomiques (cultures vivrières pratiquées à grande échelle, tels que les céréales), l'horticulture (légumes, fruit, noix, les fruits rouges, et les plantes médicinales), des produits animaliers et de l'aquaculture, ainsi que des produits naturels (des produits non ligneux et la pêche sauvage). Ces paysans pourraient se livrer à la transformation et à la commercialisation des produits, des aliments de bétail et de fibre et peuvent vivre dans des communautés établies, des communautés d'éleveurs mobiles ou dans des camps de réfugiés/de déplacés internes.

### Justification

On croit généralement que pour accroître les facteurs de production en agriculture, les petits exploitants agricoles doivent être épaulés pour devenir des exploitants commerciaux. Cet indicateur donne une idée sur la façon dont cette politique est réalisée.

### Formule de calcul

Pourcentage de petits exploitants devenus = No. de petits exploitants devenus des exploitants commerciaux

Nombre de petits exploitants agricoles

### Ventilé selon:

Genre (homme, femme)  
Activités agricoles

### Plan d'acquisition des données

### Méthode de collecte des données:

Les données seront extraites des rapports du ministère de l'Agriculture.

### Source des données :

FAO (FAOSTAT): <http://faostat3.fao.org/home/E>



**Indicateur 28: Valeur ajoutée de la pêche (comme part du PIB)****Indicateur de référence: A1 – G6 – P1 – T1 – I28****DESCRIPTION****Définition:**

La valeur ajoutée du secteur de la pêche représente la valeur totale des biens et des services dans le secteur de la pêche nette de la consommation intermédiaire.

**Clarifications**

La pêche est une activité menant à pêcher et peut impliquer la capture du poisson ou son élevage par l'aquaculture. Elle se caractérise par les catégories de personnes qui y sont associées, les espèces ou le type de poissons, le plan d'eau ou les fonds marins, la méthode de pêche, le type de bateaux, l'objectif des activités ou une combinaison des caractéristiques précitées.

La contribution du secteur de la pêche au PIB se réfère à la somme de la valeur ajoutée (au prix de base) générée par toutes les industries en réponse aux activités de pêche et le montant des taxes nettes et des importations incluses dans la valeur de cette dépense. La présentation de la contribution économique du secteur de la pêche en tant que part du PIB révèle la taille du secteur dans l'économie.

**Justification**

La plupart des pêcheurs des Etats membres, le cas échéant, ont de faibles revenus – et l'identification de la valeur ajoutée dans le secteur pourrait édifier les gouvernements sur le niveau/type des interventions à mettre en place pour améliorer les conditions des pêcheurs.

**Méthodologie de calcul**

La formule de calcul de cet indicateur se présente comme suit:

$$\frac{\text{Contribution de la pêche au PIB}}{\text{PIB}} \times 100$$

**Ventilée selon:**

Les industries de pêche (exemple, capture ou pisciculture, activités de transformation, commerce)

**Plan d'acquisition des données****Méthode de collecte des données:**

Etudes au bureau des données secondaires provenant des sites importants comme par exemple la FAO

Extraction des données des rapports statistiques nationaux

**Source des données:**

FAO (FAOSTAT): <http://faostat3.fao.org/home/E>  
Ministère de la pêche (selon la disponibilité)

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Annuel

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

L'évaluation de cette contribution dans les comptes nationaux se limite généralement au secteur primaire, à savoir la capture ou l'élevage des poissons par la première vente des produits halieutiques. Pour obtenir une estimation précise de la valeur ajoutée totale par un secteur donné, il est nécessaire de tenir compte de toutes les activités, y compris celles relatives aux secteurs secondaires et tertiaires. Dans le cas de la pêche, le secteur secondaire comprend les activités de transformation (séchage, salaison, fumage, congélation, etc.) et le tertiaire est lié au commerce (les produits frais, transformés et importés) et la restauration.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**


**Indicateur 29: Valeur ajoutée de la biotechnologie marine (en pourcentage du PIB)****Indicateur de référence: A1 – G6 – P1 – T2 – I29****DESCRIPTION****Définition:**

La contribution de la biotechnologie marine au PIB se réfère à la somme de la valeur ajoutée (aux prix de base) générée par toutes les industries en réponse aux activités de la biotechnologie marine et le montant des taxes nettes sur les produits et les importations incluses dans la valeur de cette dépense.

**Clarifications**

Cet indicateur donne une estimation de l'importance relative de la biotechnologie marine dans l'économie du pays au regard de la génération des revenus nationaux.

La biotechnologie marine est une série d'activités de recherche et de développement dans les sciences biologiques, chimiques et environnementales qui se produisent et liées à l'environnement marin. C'est l'application des principes scientifiques et de l'ingénierie à la transformation de la matière par les agents biologiques marins pour produire les biens et les services. On peut considérer la biotechnologie marine comme l'utilisation des ressources bio-marines comme la cible ou la source des applications biotechnologiques. Cette large compréhension de la biotechnologie marine inclut donc les formes traditionnelles de la biotechnologie marine comme l'aquaculture et les formes modernes telles que la bio-remédiation, la production de biocarburants et la modification génétique des poissons. Le domaine d'activités a déjà abouti à des avancées remarquables et à un éventail d'avancées dans les domaines de la médecine, des cosmétiques, des produits nutraceutiques, de la production alimentaire et des applications de l'environnement industriel.

**Justification**

La biotechnologie a été considérée comme une source majeure des revenus pour les Etats membres en particulier ceux des Etats insulaires africains. A cet égard, il s'avère nécessaire pour les Etats membres de suivre de près cette évolution en vue de tirer profit du potentiel des sources biotechnologiques.

**Formule de calcul**

$$\frac{\text{Contribution au PIB de la biotechnologie marine}}{\text{PIB}} \times 100$$

**Ventilé selon:**

Néant

**Plan d'acquisition des données****Méthode de collecte des données:**

Examen au bureau des données secondaires extraites des rapports des ministères

**Source des données:**

Archives du ministère de l'Environnement  
 Documentation du Ministère de l'Education et de la recherche  
 Rapports du Ministère de la Science et de Technologie  
 Bibliographie du Ministère de l'Agriculture  
 Base de données des instituts de recherche océanographique

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Annuel

**Problématique de la qualité des données****Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):****Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**


**Objectif 7: Etablissement d'économies durables au plan social et environnemental**

Domaine prioritaire	Cible correspondant de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine prioritaire 1. Biodiversité,	1. Au moins 30% de la terre	% de la terre agricole place sous une pratique	2.4.1

conservation et gestion des ressources naturelles durable.	agricole sont places sous une pratique de gestion durable de la terre	de gestion durable de la terre.	
	2. Au moins 17% des eaux intérieures et terrestres et 10% des régions côtières et marines sont préservés	a) % des régions en eau terrestre et par voie intérieure préservés.	15.1.2
		b) % des zones côtières et marines préservés	14.5.1

**Indicateur 30:** Pourcentage de la terre agricole place sous une pratique de gestion durable des terres

**Indicateur de référence:** A1 – G7 – P1 – T1 – I30

#### DESCRIPTION

##### Définition:

C'est la part de la terre agricole sous laquelle les pratiques de gestion foncière sont conduites.

##### Clarifications

La gestion durable des terres nécessite l'intégration des technologies, des politiques et des activités dans le monde rural, en particulier l'agriculture, de manière à améliorer la performance économique tout en maintenant la qualité et les fonctions environnementales des ressources naturelles de base. Cinq critères pour suivre l'évolution vers la gestion durable des terres sont:

- Productivité,
- Sécurité,
- Protection,
- Viabilité et
- Acceptabilité

La gestion durable des terres repose sur quatre principes communs:

- Les approches participatives et pilotées par l'utilisateur
- L'utilisation intégrée des ressources naturelles aux niveaux de l'écosystème et des systèmes agricoles
- La participation multi-intervenant et à plusieurs niveaux
- La politique ciblée et l'appui institutionnel, y compris le développement des mécanismes d'incitation pour l'adoption et le niveau de la gestion durable des terres

**Bien-fondé**

L'objectif de la gestion durable des terres (SLM) est d'harmoniser les objectifs complémentaires de donner des opportunités environnementales, économiques et sociales au profit des générations actuelles et futures, tout en maintenant et en améliorant la qualité des ressources de la terre (sol, eau et air). La terre fournit un environnement pour la production agricole, mais il s'agit également d'une condition essentielle pour la gestion environnementale améliorée (fonctions de la source/évier pour les gaz à effet de serre, les nutriments de recyclage, l'amélioration et le filtrage des polluants, la transmission et la purification de l'eau dans le cadre du cycle hydrologique, etc.)

**Formule de calcul**

% de la terre agricole placée sous la pratique de SLM =  $\frac{\text{La terre sur laquelle les pratiques contribuant à la durabilité environnementale sont conduites}}{\text{Terre agricole totale}}$

Terre agricole totale

Où:

La terre agricole = terre arable et récoltes permanentes + prairies permanents et pâturages.

Domaine sur lequel les politiques conduites contribuent à la durabilité environnementale de l'agriculture = la superficie identifiée et/ou reconnue par l'Etat comme étant affectée aux activités agronomiques qui contribuent à la durabilité environnementale de l'agriculture.

**Ventilé par:**

Néant

**Plan d'acquisition des données****Méthode de collecte des données:**

Les données seront extraites des rapports nationaux par les pays

**Source des données:**

FAO  
Rapports nationaux

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Annuel

**Problématiques de la qualité des données****Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

Au niveau global, il n'existe aucune donnée disponible. Cependant, plusieurs sinon la plupart des pays enregistrent les domaines qui font l'objet de pratiques contribuant à la durabilité environnementale sous divers régimes, soit de nature régulatrice, comme les domaines protégés par exemple, soit dans le cadre des régimes de subvention soit en paiement du régime des services environnementaux soit dans le cadre des normes volontaires, privées ou publiques. Les pays se préparent également, dans le cadre des rapports nationaux pour l'état de la diversité mondiale à l'alimentation et l'agriculture, les statistiques sur les pratiques contribuant à la biodiversité, dont la plupart ont un impact positif plus large sur l'environnement. En outre, plusieurs pays participent au

plan international aux stratégies établies internationalement, qui promeuvent la collecte des données au niveau de pays. Dès lors, les données pour le calcul de l'indicateur doivent être collectées à partir des archives qui sont conservées dans le processus de la participation du pays à ces régimes et stratégies.

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations de données:**


**Indicateur 31: a)** % des régions terrestres et à eau des voies intérieures conservé.

**b)** % des zones côtières et marines conservé

**Indicateur de référence: A1 – G7 – P1 – T2 – I37, I38, I39**

#### DESCRIPTION

**Définition:** Le pourcentage des eaux terrestres/des voies intérieures et des zones côtières/marines préservées est la totalité de chacune des zones de conservations/protections dégagées sur la totalité multipliée par 100.

#### Clarifications

Une zone marine protégée est définie comme : 'toute zone de terrain intertidale ou sous-tidale, ainsi que l'ensemble de ses eaux sous-jacentes et de la faune et de la flore associées, des caractéristiques historiques et culturelles, qui ont été réservées par la législation ou d'autres moyens efficaces pour protéger une partie ou la totalité de l'environnement clos' (IUCN, 1988). Seules les zones protégées 'désignées' servent dans ce calcul. En d'autres termes, aucun site 'Protégé' n'est inclus dans l'analyse.

Le statut de 'Désigné' est attribué à une zone protégée lorsque l'autorité administrative qui, selon la législation nationale ou la pratique commune (par exemple, au moyen d'un décret présidentiel ou similaire) entérine officiellement un document de désignations. L'indicateur de la zone marine peut être ventilé selon le pays. Il serait également souhaitable de ventiler davantage l'indicateur, par exemple par différentes zones en vertu de la juridiction nationale par exemple les eaux territoriales et les zones économiques exclusives (lorsqu'elles sont déclarées) et par la catégorie de zone protégée (par exemple le système de catégorie de gestion de zone protégée de l'IUCN).

L'Union mondiale de la Conservation (IUCN) définit six catégories de gestion de zones protégées. I. La zone protégée gérée principalement pour la science et la protection de la région sauvage (exemple Réserve naturelle stricte/zone sauvage) II. La zone protégée gérée essentiellement pour la protection de l'écosystème et les loisirs (exemple du parc national) III. La zone protégée gérée essentiellement pour la conservation des espèces naturelles spécifiques (exemple du monument national) IV. La zone protégée gérée principalement pour la conservation par l'intervention de l'administration (exemple de la zone de gestion de l'habitat/Espèces) V. La zone protégée gérée principalement pour la protection du paysage/environnement marin et les loisirs. VI. La zone

protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes (exemple de la zone protégée des ressources gérées).

**Formule de calcul**

Zone marine totale

Région écologique marine totale

**Ventilée selon:** Type de zone protégée

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

**Source des données:**

Base de données mondiales sur les zones protégées. <http://www.unep-wcmc.org/wdpa>

Les principales classifications de l'écosystème et de l'habitat ont été cartographiées pour la plupart des régions et plusieurs pays. Les classifications naturelles peuvent ne pas être compatibles avec les autres pays dans leur région, et quelques classifications régionales sont suffisamment détaillées ou acceptées pour l'usage national. Les classifications globales sont généralement trop rigides. La plupart des pays conservent les statistiques sur les zones protégées, mais celles-ci peuvent ne pas être cartographiées avec précision. Cependant, les données de base mondiales sur les zones protégées (WDPA) fournissent les séries de données les plus complètes sur les zones protégées de par le monde et sont gérées par le PNUE-WCMC en partenariat avec la Commission mondiale de l'IUCN sur les zones protégées (WCPA) et la base de données mondiales sur le Consortium des zones protégées. Les WDPA constituent une base de données pleinement relationnelle contenant des informations sur l'état, l'environnement et la gestion des zones protégées individuelles. Cette base de données comprend les informations des pays, des ONG et les institutions académiques, les conventions environnementales internationales, etc. Les WDPA permettent la recherche des données sur les zones protégées par non de site, pays programme ou convention internationale. Il est possible de ventiler les données dans les WDPA par pays et par catégorie de gestion de l'IUCN; par conséquent, il est adéquat pour cet indicateur. Les données sont actuellement disponibles pour plus de 110.000 zones protégées. L'UNEP-WCMC fournit l'accès en ligne à la base de données mondiale du consortium WDPA de 2006 sur les zones protégées. Elles peuvent téléchargées dans le cadre d'une grande stratégie pour échanger les informations sur la conservation information. Les informations statistiques produites pour le cédérom 2006 des WDPA 2006 ayant trait aux séries de données des WDPA sont également disponibles outre les informations sur les définitions et la catégorisation des zones protégées dans le monde.

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Annuel

Problématiques de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

L'indicateur représente la protection de jure et non de facto. Il n'indique pas la qualité de la gestion ou si les zones sont en fait protégées des usages incompatibles. Il donne également une image plutôt grossière de la protection de l'écosystème. Les détails complémentaires seraient nécessaires pour montrer la portée du bouleversement de l'écosystème dans chaque zone protégée et la couverture des communautés écologiques rares ou clés. Les limitations de cet indicateur comprennent également le manque de données spéciales pour la plupart des sites.

<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les bases de référence/Cibles:</b>			
<p>Les zones protégées et effectivement bien protégées sont une méthode avérée pour sauvegarder les habitats et les populations des espèces pour la prestation des services d'écosystème important. Actuellement, quelques 13% des zones terrestres et 5% des zones côtières sont protégées, tandis que très peu d'océans ouverts le sont. La cible actuelle de 10% de la protection de chaque région écologique a été réalisée dans environ 55% de tous les écorégions terrestres. Par conséquent, atteindre cette cible implique une augmentation modeste des zones protégées terrestres dans le monde, avec une attention accrue portée sur la représentativité et l'efficacité de gestion. Cela implique par ailleurs que les efforts majeurs déployés pour accroître les zones marines protégées seraient nécessaires. Une représentativité accentuée est cruciale dans la mesure les réseaux actuels des zones protégées ont des lacunes et certains n'ont pas pu offrir la protection adéquate à plusieurs espèces et écosystèmes. Ces lacunes comprennent plusieurs sites de grande valeur en termes de biodiversité tels que les sites de l'Alliance pour Extinction Zéro et les avi-faunes importants. Un accent particulier est nécessaire pour protéger les écosystèmes critiques tels que les récifs coralliens, les refuges de végétation marine, les promontoires marins, les forêts tropicales, les tourbières, les écosystèmes d'eau douce et les terres humides riveraines.</p>			

**ASPIRATION 2. UN CONTINENT INTEGRE, POLITIQUEMENT UNI ET FONDE SUR LES IDEAUX DE PANAFRICANISME ET LA VISION DE LA RENAISSANCE AFRICAINE**

**Objectif 8: Une Afrique unie (Fédérée ou confédérée)**

<b>Domaine de priorité</b>	<b>Cible de l'Agenda 2063</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Indicateur ODD correspondant</b>
Domaine prioritaire 2. Intégration politique et économique	1. Membre actif de la zone de libre-échange africaine	No. de barrières non tarifaires (BNT) signalées ou supprimées	
	2. Volume du commerce intra-africain est au moins trois fois le niveau de 2013	Changement de volume du commerce intra-africain par an	

<b>Indicateur 32: No. de barrières non tarifaires (BNT) signalées et éliminées</b>
<b>Indicateur de référence: A2 – G8 – P2 – T3 – I32</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Les barrières non tarifaires au commerce (BNT) sont des barrières qui limitent les importations et les exportations des biens ou des services par des mécanismes autres que la simple imposition des tarifs. Elles sont représentées par tout obstacle au commerce international qui n'est pas soumis au droit à l'importation ou à l'exportation.</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Elles peuvent prendre la forme de quotas d'importation, de subventions, de retard douanier, de barrières techniques ou d'autres systèmes entravant le commerce. Selon l'Organisation mondiale du Commerce, les barrières non tarifaires au commerce comprennent la licence d'importation, les règles d'évaluation des biens en douanes, les contrôles avant expédition, les règles d'origine ('made in'), et les mesures d'investissement liées au commerce.</p> <p>Plus particulièrement, les différents types de BNT se présentent comme suit:</p> <p><b>Licences</b></p> <p>Les pays peuvent se servir des licences pour limiter les biens importés à des fins commerciales spécifiques. Si une licence est accordée pour une activité commerciale, alors cela lui permet d'importer des biens qui autrement sont interdits au commerce dans le pays.</p> <p><b>Quotas</b></p> <p>Les pays se servent généralement de quotas pour l'importation et l'exportation des biens et des services. Dans des procédures dépourvues de barrières tarifaires, les pays conviennent des limites spécifiées de biens et de services qui sont autorisés pour l'importation dans un pays, généralement sans restrictions, jusqu'à une limite spécifiée. Les quotas peuvent également être fixés pour des délais spécifiques. En outre, les quotas servent également dans les accords de licence commerciale.</p> <p><b>Embargos</b></p> <p>Les embargos limitent le commerce des biens et des services spécifiés. Les embargos sont une mesure utilisée par les gouvernements dans des circonstances sanitaires ou politiques spécifiques.</p> <p><b>Sanctions</b></p> <p>Les pays imposent des sanctions à d'autres pour limiter leur activité commerciale. Les sanctions peuvent inclure les mesures administratives accrues et les procédures douanières et commerciales qui freinent ou limitent l'aptitude du pays au commerce.</p> <p><b>Limitations d'exportation volontaire</b></p>

Les limitations d'exportation volontaire constituent un type de barrière non tarifaire utilisée par les pays d'exportation. Les restrictions d'exportation volontaire fixent les limites spécifiques des biens et des services à exporter vers des pays spécifiés. Ces restrictions sont généralement basées sur la disponibilité et l'alliance politique.

#### Tarifs normaux

Les barrières non tarifaires peuvent servir à la place ou de concert avec les barrières tarifaires normales, qui sont des taxes que les pays importateurs paient aux pays exportateurs pour des biens et des services. Les tarifs sont le type le plus commun des barrières tarifaires et ils accroissent le coût des biens et des services pour un pays importateur au profit d'un pays exportateur.

#### Bien-fondé

Il s'agit de l'un des programmes phares continentaux et les Etats membres sont priés de suivre leur évolution.

#### Formule de calcul

No. de barrières non-tarifaires mentionnées et supprimées = Total Nombre total de barrières supprimées

#### Ventilé selon : type de BNT

Plan d'acquisition des données

#### Méthode de collecte des données:

Etude préliminaire,

Recensement direct des BNT mentionnées et supprimées.

#### Source des données:

Rapports législatifs nationaux

Rapports nationaux sur le commerce et les services.

#### Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:

Problématiques de la qualité des données

Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):

#### Mesures prises ou anticipées pour aborder les problèmes de limitations des données:


<b>Indicateur 33 : Accroissement du pourcentage du volume du commerce intra-africain</b>
<b>Indicateur de référence: A2 – G8 – P2 – T3 – I33</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>L'accroissement du volume du commerce des biens et des services entre un Etat membre d'autres par rapport au chiffre de l'année précédente.</p> <p><b>Justification</b></p> <p>Accroître le volume du commerce intra-africain. La nécessité d'améliorer le commerce intra africain a conduit à la formation de l'EAC-COMESA-SADC (Communauté de l'Afrique de l'Est; le Marché commun de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe), l'Accord tripartite de libre-échange (TFTA), ainsi que la future ZLE continentale de 2017 (ZLEC) entre le Caire et le Cap. L'accord tripartite est supposé accorder aux parties l'accès aux économies d'échelle et implique d'autres avantages associés à l'intégration du marché (tels que la génération de revenus et d'emplois). Cependant, l'accord se heurte à certains obstacles.</p> <p><b>Méthode de calcul</b></p> <p>% de l'augmentation du volume du commerce intra-africain = <math>\frac{\text{volume du commerce des biens et des services entre un pays et d'autres en Année (i)} - \text{volume du commerce des biens et des services entre un pays et d'autres en Année (0)}}{\text{volume du commerce des biens et des services entre un pays et d'autres en Année (0)}}</math></p>
<b>Ventilés sur le type de bien / service</b>
Plan d'acquisition des données
<b>Méthode de collecte des données:</b>
Décompte direct
Bibliographie
<b>Source des données:</b>
Rapports des douanes /Accise
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>
Problématique de la qualité des données
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>
Il pourrait s'avérer difficile de capter le volume exact du commerce intra-africain car beaucoup d'échanges se font dans le marché informel ou à cause de la précarité des statistiques.
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>

**Objectif 9: Institutions monétaires et financières continentales clés établies et fonctionnelles**

LES INDICATEURS AU TITRE DE CET OBJECTIF SONT APPLICABLES EXCLUSIVEMENT AUX NIVEAUX REGIONAL ET CONTINENTAL.

## Objectif 10: Infrastructure de classe mondiale à travers l'Afrique

Domaine prioritaire	Cible de l'Agenda 2063 correspondant	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
1. Connectivité des communications et de l'infrastructure	1. Au moins la préparation nationale pour la mise en oeuvre du maillon manquant de l'autoroute transafricaine est réalisée	% du progrès accompli sur la mise en oeuvre du maillon manquant de l'autoroute transafricaine	
	2. Au moins la préparation nationale à la connectivité des pays au réseau de chemin de fer à grande vitesse de l'Afrique réalisée d'ici 2019	% du progrès accompli sur la mise en oeuvre du réseau de train à grande vitesse en Afrique	
	3. Ciel intégralement ouvert aux compagnies aériennes africaines	No. de protocoles sur le ciel ouvert africain exécutés	
	4. Augmentation de la production et de la distribution d'électricité d'au moins 50M d'ici 2020	No. de méga Watts ajoutés au réseau national	7.1.1
	5. Doubler la pénétration des TIC et la contribution au PIB	Proportion de la population se servant des téléphones mobiles  % de la contribution des TIC au PIB	5.b.1

<b>Indicateur 34: Pourcentage du progrès accompli dans la mise en œuvre du maillon manquant de l'autoroute transafricain</b>
<b>Indicateur de référence: G1-0T1-P1-I- 34</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Les éléments clés de la préparation nationale à la mise en œuvre de l'autoroute transafricaine comprennent (i) les conceptions de l'ingénierie et les obligations juridiques [Xi]; (ii) le coût; (iii) le plan de mobilisation des ressources et l'obtention des fonds pour l'exécution du projet [Xiii]; (iv) la construction en cours [Xiv]; et (v) la construction achevée [Xv].</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>C'est un objectif de certaines communautés économiques régionales /Union africaine de relier les Etats membres par la route. A cet égard, chaque Etat membre devrait construire sa première liaison routière de première classe reliant sa capitale aux frontières de ses voisins.</p> <p><b>Justification</b></p> <p>L'utilisation de l'indicateur permet d'aider les Etats membres à savoir jusqu'à quel point ils réalisent l'objectif fixé pour l'autoroute transafricaine.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> <p>% du progrès accompli dans la mise en œuvre = <math>\frac{\text{No. d'étapes finalisées (Xi to Xv)}}{5}</math></p> <p>où:</p> <p>Xi = conceptions de l'ingénierie et les obligations juridiques</p> <p>Xii = Coût</p> <p>Xiii = plan de mobilisation des ressources et obtention des fonds pour l'exécution du projet</p> <p>Xiv = construction en cours; et</p> <p>Xv = Construction finalisée</p>
<b>Ventilé selon: composant</b>
Plan d'acquisition des données
<b>Méthode de collecte des données :</b>
Comptabilité directe du nombre finalisé d'ici la fin de l'année.
<b>Source de données:</b>
Documents de l'autorité du transport routier
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>
Problématiques de la qualité des données

<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			

<b>Indicateur 35: Pourcentage du progrès accompli dans la mise en œuvre du réseau panafricain de train à grande vitesse</b>			
<b>Indicateur de référence: G1-0T1-P1-I35</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition</b>			
<p>Les éléments clés de la préparation nationale à la mise en œuvre du réseau de train à grande vitesse comprennent (i) l'élaboration d'une stratégie nationale pour la participation au réseau de train à grande vitesse [Yi]; (ii) l'achèvement des dispositions de coordination avec la CUA; (Yii) ; (iii) l'élaboration du plan d'action de mise en œuvre – (Yiii) (iv) le plan de mobilisation des ressources –(Yiv) (v) l'obtention des fonds pour l'exécution du projet [Yv]; (vi) la construction en cours [Yvi]; et (vii) la construction achevée [Xv].</p>			
<b>Clarifications</b>			
<p>L'un des programmes phares de l'Agenda 2063 – Plan de mise en œuvre décennale est la liaison des villes africaines par un réseau de train à grande vitesse. La Commission de l'UA a mis en place un organe central de coordination pour superviser l'exécution du projet.</p> <p>Les Etats membres doivent participer à l'exécution / réalisation de cet objectif – dans le cadre de l'agenda d'intégration continentale.</p>			
<b>Formule de calcul</b>			
<p>% du progrès accompli dans la mise en œuvre du réseau panafricain de train à grande vitesse = <math>\frac{\text{No. d'étapes accomplies (parmi les 7 précités)}}{7}</math></p>			
<b>Ventilé selon:</b>			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
<p>Examen des rapports nationaux importants Examen de l'information</p>			
<b>Source de données:</b>			



Examen des rapports législatifs / ministériels			
<b>Source des données:</b>			
Ministères du transport			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Problématiques de la qualité des données			
Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
<b>Mesures prises et anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			

<b>Indicateur 37: No. de mégawatts additionnels sur la grille nationale</b>			
<b>Indicateur de référence: G1-0T1-P1-I- 37</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Definition:</b>			
Nombre de mégawatts générés sur la grille nationale			
<b>Clarification</b>			
L'ajout pourrait provenir des sources privées et publiques. Le complément pourrait découler des sources hydro, marines, éoliennes et solaires.			
<b>Bien-fondé</b>			
La disponibilité et l'utilisation de l'énergie électrique sont la clé de l'agenda de transformation du premier plan décennal de mise en œuvre. A cet égard, le contrôle de l'indicateur permettra aux Etats membres de savoir jusqu'à quel point la disponibilité énergétique contribue à la réalisation de l'agenda de transformation du premier plan décennal de mise en œuvre.			
<b>Formule de calcul</b>			
No. de mégawatts additionnels ajoutés au réseau national = Total des mégawatts ajoutés			
<b>Ventilés par : le type d'énergie</b>			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Document d'examen des données secondaires			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du Ministère de l'Energie Rapports des sociétés de production de l'électricité Base de données de l'Energie durable pour tous (SE4ALL) de la Banque mondiale, base de données de l'électrification globale.			

<http://data.worldbank.org/indicator/EG.ELC.ACCS.ZS>

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**  
Annuel

Problématique de la qualité des données

Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):

Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:

**Indicateur 38: Proportion de la population se servant des téléphones mobiles**

**Indicateur de référence: G1-0T1-P1-I- 38**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Nombre de personnes utilisant les téléphones mobiles en pourcentage de la population

**Clarifications**

Les utilisateurs de téléphone mobile sont des individus qui en font l'usage (en tout lieu) au cours des douze derniers mois.

**Justification**

L'utilisation du téléphone mobile est de plus en plus perçue comme un service d'utilité publique à l'instar de l'eau et de l'électricité. En conséquence, les politiques nationales ont tendance à soutenir l'expansion de l'usage et de la couverture – d'où la nécessité de cet indicateur.

**Formule de calcul**

Proportion de la population utilisant les téléphones mobiles = No. de personnes ayant les téléphones mobiles

\_\_\_\_\_ / Total de la population éligible (plus de 15 ans)

**Ventilée par:**

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données**

Analyse des rapports des compagnies de téléphonie mobile  
Examen des rapports des organes de régulation de la communication

**Source de données:**

Rapports des organes de régulation nationale des communications mobiles  
Banque mondiale : <http://data.worldbank.org/indicator/IT.NET.USER.P2>  
Union internationale de télécommunication, rapport et base de données mondiales sur la télécommunication/Rapport de développement des TIC et estimations de la Banque mondiale

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**  
**Annuel**

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données** (le cas échéant): Décompte double / multiple si le nombre de cartes SIM délivré est utilisé – puisqu'une personne pourrait avoir différentes/ multiples cartes SIM

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**


**Indicateur 38: Valeur ajoutée du secteur des TIC en tant que part du PIB**

**Indicateur de référence: G1-0T1-P1-I- 39**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

La contribution des TIC au PIB se réfère à la somme de la valeur ajoutée (aux prix de base) généré par toutes les industries en réponse aux activités des TIC et le montant des taxes nettes sur les produits et les importations incluses dans la valeur de cette dépense.

**Bien-fondé**

Les interventions des TIC ont impacté la productivité de plusieurs façons. En conséquence, il existe une demande croissante des services de TIC dans tous les secteurs de l'économie. Il se dégage un consensus général que cette contribution devrait être captée et les enseignements dégagés servent de base de formulation/mise en œuvre des interventions des TIC.

**Formule de calcul**

$$\frac{\text{Contribution des TIC au PIB}}{\text{PIB}} \times 100$$

**Ventilée par:** Type de connectivité

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Analyse documentaire

**Source des données:**

Rapports des douanes sur les importations des gadgets de TIC  
Banque mondiale : <http://data.worldbank.org/indicator/IT.NET.USER.P2>

Union internationale des télécommunications, rapport sur les télécommunications mondiales/Rapport sur le développement des TIC et base de données et estimations de la Banque mondiale.

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**  
 Il est très difficile d'obtenir une estimation qui reflète l'impact véritable / la valeur ajoutée des TIC au PIB faute d'un secteur des TIC autonome ( autre que la mise en place d'un équipement de production des TIC et des entreprises de logiciel qui sont très recherchées dans la plupart des pays africains)

Problématiques de la qualité des données

**Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**


**ASPIRATION 3. UNE AFRIQUE OU REGNENT LA BONNE GOUVERNANCE, LA  
DEMOCRATIE, LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, LA JUSTICE ET L'ETAT DE  
DROIT**

**Goal 11: Valeurs démocratiques, pratiques, principes universels des droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit ancrés**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
1. Valeurs démocratiques et pratiques qui sont la norme	1. Au moins 70% de la population estiment qu'ils sont habilités et rendent leurs responsables comptables	% des personnes qui estiment qu'il existe des mécanismes efficaces et des institutions de supervision pour responsabiliser leurs leaders	16.7.2
	2. Au moins 70% de la population sont d'avis que la presse/information est libre et que la liberté d'expression existe	% des personnes qui estiment qu'il existe la liberté de la presse.	16.10.1
		% de la population qui estime qu'il existe un libre accès à l'information.	16.10.2
	3. Au moins 70% du public estiment que les élections sont libres, justes et transparentes	% des personnes qui estiment que les élections sont libres, justes et transparentes.	16.6.1
	4. La charte africaine sur la démocratie est ratifiée, signée et adoptée d'ici 2020	:	
- Signé			
- Ratifié			
	- Intégré dans la charte africaine sur la démocratie		

<b>Indicateur 40: Pourcentage des personnes qui estiment qu'il existe des mécanismes efficaces et des institutions de supervision pour responsabiliser les dirigeants</b>			
<b>Indicateur de référence: A3 – G11 – P1 – T1 – I40</b>			
■			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition:</b>			
Les jeunes/adultes en tant que proportion du nombre total de la population de jeunes/adultes qui estiment que les mécanismes et les institutions de supervision existent pour tenir les dirigeants responsables			
<b>Clarifications</b>			
Dans la plupart des pays, les jeunes / adultes sont des électeurs éligibles selon l'âge.			
Certains des mécanismes pour interpeller leurs dirigeants comprennent (i) les systèmes électoraux libres, justes et crédibles à tous les niveaux de l'Etat (ii) les réunions municipales entre les leaders et la population (iii) les conférences de presse où les leaders pourraient être interrogés pour s'expliquer sur leur conduite (iv) les audiences publiques de responsabilisation des parlementaires /interpellations des responsables dans la branche exécutive, etc			
Les institutions de supervision pourraient inclure – selon le pays - (i) les institutions des droits de l'homme et de la justice administrative (ii) l'indépendance du pouvoir judiciaire / les tribunaux (iii) un service judiciaire indépendant (ministère public) (iv) la presse libre et dynamique (v) la liberté des informations juridiques (vi) le pouvoir législatif.			
<b>Formule de calcul</b>			
No. d'échantillonnage de personnes qui estiment que les mécanismes et les institutions de supervision existent			
_____			
Total de la taille des échantillons			
<b>Ventilés selon: Age, genre, région</b>			
<b>Plan d'acquisition des données</b>			
<b>Méthode de collecte des données:</b>			
Enquêtes d'échantillon			
<b>Source des données:</b>			
Experts des institutions de gouvernance qui conduisent les enquêtes périodiques dans le domaine Organes nationaux d'éducation civique qui conduisent les enquêtes périodiques dans le domaine			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Périodique			
<b>Problématiques de la qualité des données</b>			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les bases de référence)/Cibles:</b>			
<b>Valeurs des indicateurs de performance</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Notes</b>

<b>Indicateur 41: Pourcentage des personnes qui estiment qu'il y a la liberté de presse</b>			
<b>Indicateur de référence: A3 – G11 – P1 – T2 – I41</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition:</b>			
Cet indicateur mesure l'idée que se font les populations de la presse libre (presse écrite, TV, radio etc.) dans l'exercice de leurs fonctions sans être entravées par les pressions extérieures, en particulier les hommes politiques, les gouvernements', les autorités traditionnelles et les chefs d'entreprise et de commerce.			
<b>Clarifications</b>			
Le degré de liberté est mesuré par (i) le nombre de barrières à l'entrée dans le secteur (ii) les législations dissuasives en place pour protéger l'intérêt de ceux qui sont au pouvoir (iii) la portée de l'hostilité du gouvernement face aux institutions médiatiques (iv) le niveau du clientélisme politique à l'égard des institutions médiatiques (v) la portée du filtrage de l'Internet.			
<b>Justification</b>			
L'aspect de l'architecture de la gouvernance africaine est la promotion / maintien d'une presse dynamique et libre dans les pays membres. Cet indicateur doit permettre de suivre l'évolution vers cet objectif.			
<b>Formule de calcul</b>			
No. de personnes de l'échantillon qui considèrent la presse libre			
Total de la taille de l'échantillon			
<b>Ventilé par le : genre, âge et région</b>			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données:</b>			
Enquêtes d'échantillon			
<b>Source de données:</b>			
Experts des institutions de gouvernance qui conduisent les enquêtes périodiques dans le domaine Organes nationaux d'éducation civique qui conduisent les enquêtes périodiques dans le domaine			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données: annuel</b>			
Problématiques de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
Notes sur les données fondamentales/Cibles:			
<b>VALEURS DE L'INDICATEUR DES PERFORMANCES</b>			
Année	Cibles	Résultats	Notes

<b>Indicateur 42: Pourcentage des personnes qui estiment que les élections sont libres, justes et transparentes.</b>			
<b>Indicateur de référence: A3 – G11 – P1 – T2 – I42</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition:</b>			
Cet indicateur mesure la proportion de la population qui considèrent que les élections sont libres, justes et transparentes sur la base de la qualité du processus électoral, du pluralisme politique et de la participation, la corruption au niveau étatique et de la transparence, du traitement politique juste de divers groupes.			
<b>Clarifications</b>			
Certaines caractéristiques des élections comprennent:			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les élections législatives et présidentielles libres et justes; le vote libre; la publication honnête des résultats;</li> <li>▪ Les lois électorales justes; les chances égales pour battre campagne;</li> <li>▪ Le droit d'organisation dans différents partis et groupements politiques; l'ouverture du système politique de la prépondérance à la chute des partis et groupements politiques;</li> <li>▪ L'existence d'un vote important de l'opposition; l'existence d'une opposition de facto, et une possibilité réaliste pour l'opposition d'accroître son appui ou d'accéder au pouvoir par les élections;</li> <li>▪ La participation des groupes culturels, ethniques ou autres minorités dans la vie politique;</li> <li>▪ La liberté de toute domination par les militaires, les puissances étrangères, les partis totalitaristes, les hiérarchies religieuses, les oligarchies économiques et tout autre puissant groupe dans les choix politiques personnels; et</li> <li>▪ L'ouverture, la transparence et la responsabilisation du gouvernement à l'égard de ses circonscriptions entre les élections; la liberté de toute corruption délibérée du gouvernement ; les politiques gouvernementales qui traduisent la volonté du peuple.</li> </ul>			
<b>Formule de calcul</b>			
$\frac{\text{No. de personnes dans un échantillon qui considère les élections libres et justes}}{\text{Total de la taille de l'échantillon}}$			
<b>Unité de mesure:</b>			
Pourcentage			

<b>Ventilé selon: Age, genre et région</b>			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Enquêtes			
<b>Source de données:</b>			
Sondages			
Groupe d'experts des institutions de gouvernance qui conduisent des enquêtes périodiques dans les organes nationaux d'éducation civique dans le domaine			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Périodique			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Objectif 12: Institutions capables et leadership transformé en place à tous les niveaux**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
1. Institutions et leadership	1. Au moins 70% des connaissances du public; le service public doit être professionnel, efficace, souple, responsable, impartial et libre de toute corruption	Proportion des personnes qui avaient au moins un contact avec une autorité publique et qui a corrompu une autorité publique au cours des douze mois précédents	16.5.1

**Indicateur 43:** Proportion des personnes qui avaient au moins un contact avec une autorité politique et qui ont corrompu celle-ci qui ont été contraintes à corrompre ces autorités politiques au cours des douze mois précédents

**Indicateur de référence:** A3 – G11 – P1 – T2 – I43

#### DESCRIPTION

**Définition:**

Indicateur explicite

**Clarifications**

Une autorité politique dans cette catégorie est celle qui fournit des services d'avant-garde – police; immigration; douanes; juges; inspecteurs de véhicule etc.

**Formule de calcul**

Nombre de personnes dans l'échantillon qui ont confirmé avoir été sollicité pour corrompre

Total de la taille de l'échantillon

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:** Age, genre et région

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Enquêtes

**Source des données:**

Sondages

Groupe d'experts des institutions de gouvernance qui effectuent des enquêtes périodiques dans le domaine

Organes nationaux d'éducation civique qui conduisent des enquêtes périodiques dans le domaine

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

#### DIVERSES NOTES

**Notes sur les données fondamentales/Cibles:**

#### VALEURS DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE

Année	Cibles	Résultats	Notes
-------	--------	-----------	-------


#### ASPIRATION 4. UNE AFRIQUE PACIFIQUE ET SECURISEE

##### Objectif 13: Paix, Sécurité et Stabilité préservées

Domaine de priorité	Cible	Indicateur	Indicateur des ODD correspondants
Maintien et restauration de la paix et de la sécurité	1. Le niveau de conflit émanant de l'ethnicité, de toutes les formes d'exclusion, des différences religieuses et politiques est au plus de 50% de celui de 2013.	Décès liés au conflit par 100.000 habitants	16.1.2

#### Indicateur 44: Décès liés au conflit par 100.000 habitants

Indicateur de référence: A4 – G13 – P1 – T1 – I44

##### DESCRIPTION

##### Définition:

Explicite par l'indicateur

##### Clarifications

Conflits émanant des aspects suivants

- « Conflits armés » – conflit entre les forces gouvernementales et les groupes ou forces armées d'un autre pays.
- Conflits découlant des désaccords religieux / intolérance
- Conflits découlant des désaccords ethniques / intolérance

##### Formule de calcul

$$\frac{\text{Nombre de décès liés aux conflits}}{100,000}$$

##### Unité de mesure:

Nombre

Ventilée selon: Pays CER, genre, âge, cause

Plan d'acquisition des données

Méthode de collecte des données :

Bibliographie																
<b>Source des données:</b> L'institut international des études stratégiques qui est l'autorité mondiale sur la sécurité, les risques politiques et les conflits militaires <a href="https://www.iiss.org/en">https://www.iiss.org/en</a>																
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b> Annuel																
Problématiques de la qualité des données																
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>  Le conflit peut avoir pris fin mais avec de temps en temps des coups de feu sporadiques, ce qui ne permet pas de décider s'il faut en tenir compte ou non.																
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>																
DIVERSES NOTES																
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>																
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Cibles</th> <th>Résultats</th> <th>Notes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Année	Cibles	Résultats	Notes												
Année	Cibles	Résultats	Notes													

**Objectif 14: Une Afrique stable et pacifique**

Domaine de priorité	Cible	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine prioritaire 1. Structure institutionnelle pour les instruments de l'UA sur la paix et la sécurité	1. Silence de toutes les armes d'ici 2020	Nombre de conflits armés	

**MESURE INCORPOREE DANS LE PRECEDENT – INDICATEUR 44 D'OU AUCUN PROFIL NE SERA DEVELOPPE SOUS CETTE RUBRIQUE.**

**Objectif 15: Une architecture de paix et de sécurité pleinement opérationnelle en Afrique**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063 correspondant	Indicateur	Indicateur ODD coorespondant
Domaine prioritaire 1. Opérationnalisation des piliers de l'APSA	1. Le Conseil national de paix est créé dès 2016	Existence d'un conseil national de paix.	

**Indicateur 45:** Existence d'un conseil national de paix

**Indicateur de référence:** A4 – G15 – P1 – T1 – I45

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Explicite

**Clarifications**

Les conseils nationaux de paix, créations au titre de l'architecture africaine de paix et de sécurité au niveau des Etats membres prennent des mesures préventives et de médiation pour éviter : régler les conflits entre les partis politiques, les groupes techniques, les groupes religieux, etc.

**Bien-fondé**

Sa création au niveau national est nécessaire au titre de l'Architecture de paix et de sécurité qui fait partie de l'Agenda africain de 2063 – FTYIP.

**Formule de calcul**

Existence (Oui / Non) du conseil national de paix

**Plan d'acquisition des données**

**Méthode de collecte des données**

Analyse des données secondaires

Interviews avec des sondés clés

**Source des données:**

Archives et interviews du personnel des ministères de l'Intérieur

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**  
Périodique

Problématiques de la qualité des données

**Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations de données:**

<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>	<b>Notes</b>

**ASPIRATION 5. UNE AFRIQUE DOTÉE D'UNE IDENTITÉ, D'UN PATRIMOINE COMMUN, DE VALEURS PARTAGÉES ET D'UNE ÉTHIQUE CULTURELLE FORTE**

**Objectif 16: La renaissance culturelle africaine est prééminente**

<b>Domaine de priorité</b>	<b>Cible de l'Agenda 2063</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Indicateur ODD correspondant</b>
Domaine prioritaire Valeurs et idéaux de panafricanisme	1. Au moins 60% du contenu du programme d'éducation portent sur la culture, les valeurs et les langues africaines ciblant les cours primaires et secondaires	Part du contenu des programmes d'enseignement sur la culture, les valeurs autochtones et les langues africaines dans les cours primaires et secondaires	

**Indicateur 46:** Part du contenu du programme d'enseignement de la culture, des valeurs et des langues autochtones africaines dans les cours primaires et secondaires

**Indicateur de référence:** A5 – G16 – P1 – T1 – I63

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Il s'agit du ratio du nombre total des matières aux contenus sur la culture, les valeurs et les langues africaines dans les cours primaires et secondaires en tant que pourcentage du nombre total des matières enseignées.

**Justification:**

La stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 16-25) prône vivement la nécessité de valeurs et d'éthiques africaines à introduire dans le programme d'enseignement. Elle est également corroborée par l'Aspiration 5 – 42 de l'Agenda 2063.

**Calcul**

<b>Nombre de matières au contenu de culture, de valeurs et de langues autochtones africaines</b>			
Le nombre total de matières proposées au niveau primaire et secondaire			
<b>Unité de mesure</b>			
Pourcentage			
<b>Ventilé selon:</b>			
Niveau (Primaire/Secondaire)			
Type d'institutions (Publiques/Privées)			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Utilisation des applications mobiles pour collecter les données.			
Nombre total des matières offertes selon le niveau			
Nombre total de matières pertinentes à l'indicateur			
<b>Source de données:</b>			
Observateur de l'éducation de l'UA			
Rapports et enquêtes des ministères de l'Education			
Académie africaine des langues (ACALAN)			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Problématiques de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
Applications inadéquates des données			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder le problème des limitations des données:</b>			
Développement du logiciel de collecte des données			
Formation des Etats membres			
Renforcement des écosystèmes nationaux et continentaux de l'EMIS			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**ASPIRATION 6. UNE AFRIQUE OU LE DEVELOPPEMENT EST AXE SUR LES POPULATIONS ET S'APPUIE NOTAMMENT SUR LE POTENTIEL DES FEMMES ET DES JEUNES**

**Objectif 17: Parité homme/femme intégrale dans toutes les sphères de la vie**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine de priorité 1. Autonomisation des femmes	1. Droits économiques égaux pour les femmes notamment les droits de posséder et d'hériter la propriété, signer un contrat, épargner, enregistrer et gérer une entreprise commerciale, posséder et opérer un compte bancaire d'ici 2026	Pourcentage de la population agricole totale propriétaire ou jouissant des droits foncier agricole	5.a.1
		Part des femmes au nombre de celles jouissant des droits fonciers agricoles selon le type propriété.	5.a.1
	2. Au moins 30% de tous les élus politiques aux niveaux local, régional et national sont des femmes ainsi que des institutions judiciaires	Proportion des sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux, les organes régionaux et locaux	5.5.1
Domaine prioritaires 2. Violence & discrimination à l'égard des femmes et des filles	1. Réduire les niveaux de violence de 2013 à l'égard des femmes et des filles d'au moins 20%	Proportion des femmes et des filles sujettes à la violence sexuelle et physique	5.2.1
		2. Réduire de 50% toutes les normes sociales nocives et pratiques coutumières à l'égard des femmes et des filles et celles qui prônent la violence et à la discrimination à l'égard des femmes et des filles	Proportion des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi la mutilation génitale féminine/excision selon l'âge
		Proportion des enfants dont les naissances sont	16.9.1

	3. Eliminer toutes les barrières à l'éducation de qualité, la santé et les services sociaux pour les femmes et les filles d'ici 2020	enregistrées au cours de la première année	
--	--	--	--

**Indicateur 47:** Proportion de la population agricole totale propriétaire ou jouissant des droits fonciers agricoles.

**Indicateur de référence:** A6 – G16 – P1 – T1 – I47

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Nombre total des paysans qui sont propriétaires ou jouissant des droits fonciers agricoles par rapport à la population agricole totale.

**Clarifications**

La propriété pourrait se faire par héritage foncier intergénérationnel avec ou sans titre foncier légal. Jouir des droits fonciers peut se faire par arrangements de bail final ou par vente directe de la terre. La population d'agriculteurs comprend toutes les personnes engagés à temps plein ou partiel dans l'agriculture.

**Justification**

L'indicateur suit le niveau d'inclusion dans la propriété foncière comme étant des biens de tous les paysans. Ce plaisir est une indication de l'autonomisation – un objectif/domaine prioritaire de l'Agenda 2063 / FTYIP

**Méthodologie de calcul**

Nombre total de paysans qui possèdent leur terre ou qui jouissent des droits à la terre

Nombre total de paysans

**Ventilée selon: le genre**

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Enquêtes agricoles

**Source de données:**

Rapports des Ministères de l'Agriculture

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données: Tous les 5 ans**

Problématiques de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder cette question de limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 48:** Proportion des sièges détenus par les femmes dans les parlements nationaux, les organes régionaux et locaux

**Indicateur de référence: A6 – G17 – P1 – T2 – I48**

#### DESCRIPTION

##### Définition:

Cet indicateur révèle relativement le nombre de femmes participant aux processus de prise de décision à divers niveaux gouvernementaux.

##### Clarification

Les niveaux de gouvernement sont centraux, régionaux et locaux / de district selon les circonstances nationales

La participation des femmes à la prise de décisions aux niveaux national, régional et des organes locaux où elles peuvent être soit élues soit désignées.

##### Pertinence:

Un domaine de transformation de l'Agenda 2063, le premier plan décennal de mise en oeuvre est la parité homme/femme et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Cet indicateur est nécessaire pour suivre l'évolution constatée en matière de parité sexuelle.

##### Formule de calcul

Nombre de femmes – élues ou nommées à l'assemblée ou dans les organes de délibération aux niveaux régional et local le cas échéant

Nombre total de personnes à l'assemblée ou dans les organes de délibération aux niveaux régional ou local.

Pour les Etats membres qui sont des fédérations – nous avons les administrations centrales, étatiques et les collectivités locales – en général les deux premiers disposent des pouvoirs législatifs.

##### Unité de mesure

Pourcentage

##### Ventilés selon:

Pays (national, régional/étatique, local,)			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Décompte directe Bibliographie			
<b>Source des données:</b>			
Rapports des assemblées législatives nationales Reports des assemblées législatives étatiques Reports des ministères chargés de l'administration régionale et locale Ministères de la condition féminine et du genre			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b> Annuel			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS DE L'INDICATEUR DES PERFORMANCES</b>			
Oui	Cibles	Résultats	Notes

<b>Indicateur 49: Proportion des femmes et des filles sujettes à la violence sexuelle et physique</b>			
<b>Indicateur de référence: A6 – G16 – P2 – T1 – I49</b>			
DESCRIPTION			
<b>Définition:</b>			
Cet indicateur mesure la portée de l'élimination de toutes les formes de violence à base sexuelle, les malaises psychologiques ou la souffrance infligée aux femmes et aux filles (age 15+)			
<b>Mode de méthodologie de calcul</b>			
<b>Unité de mesure:</b>			
Pourcentage			
<b>Ventilé selon:</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenaire intime ou non intime</li> <li>• Lieu</li> </ul>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vie publique et privée</li> <li>• Age</li> </ul>			
Plan d'acquisition des données			
Méthode de collecte des données :			
Source des données:			
Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:			
Problématique de la qualité des données			
Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			
DIVERSES NOTES			
Notes sur les données fondamentales/Cibles:			
VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

<b>Indicateur 50</b> : Proportion des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont subi la mutilation génitale féminine/excision (FGM/C)
<b>Indicateur de référence: A6 – G16 – P2 – T2 – I50</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Les pratiques traditionnelles nocives sont des formes de violence commises essentiellement à l'égard des filles et des femmes dans le cadre des pratiques culturelles, la plus courante étant la mutilation génitale féminine/excision. Selon le FNUAP, la MGF/excision est une pratique qui implique l'altération ou l'ablation des organes génitaux de la femme pour des raisons non médicales et est internationalement reconnue comme une violation des droits de l'homme.</p>
<p><b>Unité de mesure</b></p> <p>Pourcentage</p>
<p><b>Ventilé selon:</b></p> <p>le groupe d'âge Couverture géographique Pratiques traditionnelles / Religieuses</p>
Plan d'acquisition des données
Méthode de collecte des données :

<b>Source de données:</b>			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS DE L'INDICATEUR DES PERFORMANCES			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 51:** La proportion des enfants dont les naissances sont enregistrées au bout d'un an

**Indicateur de référence:** A6 – G16 – P2 – T3 – I51

#### DESCRIPTION

##### Définition:

L'indicateur est explicite

##### Clarifications

L'enregistrement des naissances est un registre officiel de l'existence de l'enfant. L'enregistrement de l'enfant est généralement une démarche dans le bon sens pour assurer les droits des enfants à une identité officielle et à la nationalité. L'enregistrement d'un enfant est une contribution essentielle à la réalisation des droits des enfants et sert de fondement à la garantie d'une éducation adéquate, la santé et les droits de travail.

##### Pertinence

Les structures pour délivrer des cartes d'identité, l'estimation de la population, la planification de l'éducation dans l'enfance précoce, etc.

##### Formule de calcul

No. d'enfants (0-5) dont les naissances sont enregistrées au bout d'un an.

Total No. d'enfants âgés de 0 à 5 ans

##### Unité de mesure:

Pourcentage

<b>Ventilé selon:</b>																
Le genre et le lieu de naissance																
Plan d'acquisition des données																
<b>Méthode de collecte des données :</b> Bibliographie																
<b>Source de données:</b>																
Registres des naissances Rapports du ministère de la Santé Maternités privées																
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b> Annuel																
Problématique de la qualité des données																
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>																
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder les questions des limitations des données:</b>																
DIVERSES NOTES																
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>																
<b>VALEURS DE L'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Cibles</th> <th>Résultats</th> <th>Notes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Année	Cibles	Résultats	Notes												
Année	Cibles	Résultats	Notes													

### Objectif 18: Jeunes et enfants engagés et autonomisés

Domaine prioritaire	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine prioritaire 1. Autonomisation des jeunes et droits des enfants	1. Réduire le taux de 2013 du chômage des jeunes d'au moins 25%; en particulier des jeunes femmes	Taux de chômage selon le genre, la fourchette d'âge et la vulnérabilité	8.5.2
	2. Eliminer toutes les formes de violence, d'exploitation du travail des enfants, du mariage des enfants et du trafic des êtres humains	% des enfants livrés au travail des mineurs	8.7.1
		% des enfants livrés au mariage précoce	5.3.1
		% des enfants victimes du trafic des êtres humains	16.2.2
		Niveau de mise en œuvre des dispositions	

	3. La mise en œuvre intégrale de la disposition de la charte africaine sur les droits des jeunes est réalisée	de la Charte africaine sur les droits des jeunes des Etats membres	
--	---	--	--

**Indicateur 52 : Taux de chômage**
**Indicateur de référence: A1 – G1 – P1 – I52**
**DESCRIPTION**
**Définition:**

Le taux de chômage est le nombre de jeunes en chômage en tant que pourcentage du nombre total de jeunes dans la main-d'oeuvre, où les derniers comprennent les chômeurs plus ceux qui sont rémunérés ou sont indépendants.

**Clarifications**

Selon l'Organisation internationale du travail (BIT) la définition du chômage, du « chômeur » comprend toutes les personnes au-dessus de l'âge spécifié pour mesurer la population économiquement active, qui, au cours de la période de référence, satisfont aux trois conditions suivantes simultanément:

« Sans travail » à savoir, sans travail rémunéré ou indépendant, tel que spécifié par la définition internationale de l'emploi;

« Actuellement disponible pour travailler » à savoir, disponible pour l'emploi rémunéré ou indépendant au cours de la période de référence (ou peu après); et

« cherchant du travail » à savoir, avoir pris des mesures spécifiques au cours d'une récente période spécifiée (généralement les quatre dernières semaines) pour chercher un emploi rémunéré ou s'auto-employé.

Une disposition spéciale s'applique aux personnes sans travail qui ont pris des dispositions pour commencer le travail à une date suite à la période de référence (démarrage futur). Ces personnes sont classées comme « chômeurs » quel que soit leur activité de recherche d'emplois, à condition qu'ils soient sans travail au cours de la période de référence et actuellement disponible à l'emploi.

« Rechercher du travail » signifie prendre les mesures actives pour chercher du travail tel que l'inscription dans les bourses du travail publiques ou privées, la demande directe adressée aux employeurs, la recherche sur les sites d'emplois, les fermes, les usines, le marché ou places publiques, le placement ou la réponse aux annonces dans les journaux, la recherche de l'assistance des amis ou des parents, la recherche de sources de financement, le foncier, le bâtiment, la machine ou l'équipement, ou les permis ou licences pour créer sa propre entreprise.

**Formule de calcul**

Taux de chômage = 
$$\frac{\text{Nombre de personnes en chômage}}{\text{Nombre total de personnes dans la main-d'œuvre civile}}$$

**Unité de mesure:**

Personne(s)			
<b>Ventilé selon:</b>			
Age			
Genre: homme, femme			
Vulnérabilité: les populations vulnérables comprennent les personnes handicapées, la communauté des personnes lesbiennes, gaies, bisexuels et transgenres, les populations autochtones et les minorités techniques.			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données:</b>			
Téléchargement des rapports statistiques annuelles du ministère ou consulter le bureau national des statistiques			
Télécharger de la base des données en ligne de l'OIT			
<b>Source des données:</b>			
Enquêtes des ménages			
Publications nationales			
Base des données en ligne de l'OIT:			
<a href="http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page137.jspx?_afriLoop=18902207419471&amp;clean=true#%40%3F_afriLoop%3D18902207419471%26clean%3Dtrue%26_adf.ctrl-state%3D66gebznrw_163">http://www.ilo.org/ilostat/faces/oracle/webcenter/portalapp/pagehierarchy/Page137.jspx?_afriLoop=18902207419471&amp;clean=true#%40%3F_afriLoop%3D18902207419471%26clean%3Dtrue%26_adf.ctrl-state%3D66gebznrw_163</a>			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
Lorsque le chômage est élevé, certaines personnes sont découragées et cessent de rechercher du travail ; elles sont alors exclues de la main-d'œuvre. Ceci implique que le taux de chômage peut baisser, ou cesser d'augmenter, même s'il n'y a eu aucune amélioration fondamentale sur le marché du travail.			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			

<b>Indicateur 53: Pourcentage des enfants livrés à l'emploi des mineurs</b>
<b>Indicateur de référence: A1 – G1 – P1 – I53</b>
<b>DESCRIPTION</b>
<p><b>Définition:</b></p> <p>Le nombre total d'enfants qui travaillent par rapport au nombre total d'enfants (y compris ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas)</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Selon l'article 2 de la Charte africaine sur les droits et le bien-être des enfants, l'enfant signifie tout être humain de moins de 18 ans.</p> <p><b>Formule de calcul</b></p> $\frac{\text{Nombre total d'enfants qui travaillent}}{\text{Nombre total d'enfants}}$
<p><b>Unité de mesure:</b></p> <p>Personne (s)</p>
<p><b>Ventilés selon:</b></p> <p>Age Genre: homme, femme</p> <p>Vulnérabilité: les personnes vulnérables comprennent les personnes vivant avec un handicap, les lesbiennes les homosexuels, (LGBT), les personnes autochtones, les minorités ethniques et religieuses.</p>
Plan d'acquisition des données
<p><b>Méthode de collecte des données:</b></p> <p>Téléchargement des rapports statistiques annuels du ministère ou consultation du bureau national des statistiques</p> <p>Téléchargement de la base de données de l'UNICEF</p> <p>Rapports d'analyse du ministère du bien-être social et des rapports du développement communautaire – le cas échéant</p>
<p><b>Source des données:</b></p> <p>Enquêtes de travail Enquêtes agricoles Rapports de l'UNICEF Rapports de ministère</p>
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>

Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			

<b>Indicateur 54: Pourcentage des enfants livrés aux mariages précoces</b>	
<b>Indicateur de référence: A6 – G18 – P1 – T2 – I54</b>	
<b>DESCRIPTION</b>	
<b>Définition:</b>	
Explicite	
<b>Clarifications</b>	
Selon l'article 2 de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, l'enfant signifie tout être humain âgé de moins de 18 ans.	
<b>Pertinence</b>	
Cet indicateur révèle comment les gouvernements abordent les pratiques sociales et culturelles nocives tel que le mariage des enfants qui affecte le bien-être et la dignité de l'enfant. Le mariage précoce est celui qui intervient avant que la personne atteigne l'âge de 18 ans; c'est une pratique où l'un ou les deux conjoints ont moins de 18 ans.	
<b>Formule de calcul</b>	
Nombre d'enfants mariés à moins de 18 ans	
Nombre d'enfants dans la population	
<b>Unité de mesure:</b>	
Pourcentage	
<b>Ventilé selon:</b>	
Le genre	
Tradition/Région	
Plan d'acquisition des données	
<b>Méthode de collecte des données :</b>	

Analyse des rapports du département du bien-être social et du développement communautaire			
<b>Source de données:</b>			
Rapports des ministères du bien-être social et du développement communautaire			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS D'INDICATEUR DES PERFORMANCES			
Année	Cibles	Résultats	Notes
Indicateur 55: Pourcentage des enfants victimes du trafic des êtres humains			
<b>Indicateur de référence: A6 – G18 – P1 – T2 – I55</b>			
DESCRIPTION			
<b>Définition:</b>			
Explicite			
<b>Clarifications</b>			
Le trafic des enfants comprend le recrutement, le transport, le transfert et l'accueil d'un enfant de moins de 18 ans aux fins d'exploitation.			
<b>Justification</b>			
Le droit de l'enfant tel que consacré dans la Charte africaine des droits de l'enfant exige que les Etats membres initient/exécutent les politiques qui empêcheront l'enfant d'être maltraité/exploité par le biais du trafic.			
<b>Formule de calcul:</b>			
No. d'enfants victimes du trafic des êtres humains			
Nombre total d'enfants dans la population			
<b>Unité de mesure:</b>			
Nombre			
<b>Ventilé selon:</b>			
Le genre			
L'âge			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode d'acquisition des données :</b>			

<b>Analyse des rapports de police / immigration reports</b>			
<b>Source des données:</b>			
Rapports de l'immigration Rapports de la police			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
<b>Problématiques de la qualité des données</b>			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
Les données ne tiennent pas compte des victimes non détectées dans les limites des frontières – soit retirées soit insérées dans les données.			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 56:** Niveau de mise en œuvre des dispositions dans la Charte africaine sur les droits des jeunes des Etats membres

**Indicateur de référence:** A6 – G18 – P1 – T3 – I56

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Cet indicateur mesure jusqu'à quel point les Etats membres ont été en mesure d'exécuter la disposition de la Charte africaine sur les jeunes.

**Clarifications**

Ceci inclura jusqu'à quel point les Etats membres ont entrepris les niveaux de mise en oeuvre, (i) la signature, la ratification et (ii) l'adoption (planification et budgétisation).

Selon la charte africaine des jeunes, les jeunes ou les jeunes gens se réfère à chaque personne entre 15 et 35 ans.

**Formule de calcul**

Il existe deux composants – signature / ratification et adoption. Chacun comporte 50% de respect. Lorsque les deux sont respectés, le niveau est de 100%.

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:**

Pays

Niveau de mise en œuvre			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données:</b>			
Analyse des registres législatifs Analyse des budgets			
<b>Source des données:</b>			
Rapports des assemblées législatives Rapports des ministères en charge des jeunes Dotations budgétaires Rapport des dépenses			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des rapports:</b>			
Périodique en cas de nécessité			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

#### ASPIRATION 7: UNE AFRIQUE EN TANT QU'ACTEUR ET PARTENAIRE FORT, UNI ET INFLUENT SUR LA SCENE MONDIALE

**Objectif 19: L'Afrique en tant que partenaire dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine de priorité 1. La place de l'Afrique dans les affaires mondiales	1. Système statistique national pleinement fonctionnel	Disponibilité de la législation statistique qui se conforme aux principes fondamentaux des statistiques officielles	17.18.2
		Proportion du financement alloué pour la mise en œuvre du système statistique fonctionnel	17.8.3

		Existence d'arrangements institutionnels formels pour la coordination de la compilation des statistiques officielles	17.8.1
--	--	--	--------

**Indicateur 57:** Disponibilité de la législation sur les statistiques qui se conforment aux principaux fondamentaux des statistiques officielles

**Indicateur de référence:** A7 – G19 – P1 – T1 – I57

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Les lois qui veillent au respect des principaux statistiques nationaux et permettent la coordination efficiente et efficace des systèmes statistiques nationaux.

**Clarification**

La législation statistique de tout pays joue un rôle important dans la production des données harmonisées, fiables et de qualité en temps opportun.

**Méthodologie de calcul:**

Disponibilité (Oui / Non) de la législation sur les statistiques

**Unité de mesure:**

Non applicable

**Ventilé selon:**

Non applicable

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Analyse des rapports législatifs

**Source des données:**

Rapports des bureaux nationaux des statistiques

Rapports législatifs

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:**

Périodique

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises et anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
Année	Cibles	Résultats	Notes
<b>Indicateur 58: Part du financement alloué pour la mise en œuvre du système statistique fonctionnel</b>			
<b>Indicateur de référence: A7 – G19 – P1 – T1 – I58</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<p><b>Définition:</b></p> <p>Part du budget national alloué pour financer le fonctionnement des systèmes statistiques nationaux</p> <p><b>Clarifications</b></p> <p>Les composants du budget national comprennent:</p> <p>Allocations aux services nationaux statistiques</p> <p>Allocations aux ministères sectoriels pour la collecte et le stockage des données administratives</p> <p>Allocations des autorités gouvernementales régionales et locales à la collecte des données administratives</p> <p>Une structure d'un système national fonctionnel est définie par son modèle de prestation de service. Certains bureaux nationaux des statistiques ont décentralisé leurs bureaux qui collectent les informations de site et les envoient au bureau national pour la collation/stockage, etc. Certains bureaux statistiques nationaux ont des bureaux sur le terrain et se fient aux ministères sectoriels et aux administrations locales dans la collecte des données à travers les procédures administratives.</p> <p><b>Bien-fondé</b></p> <p>Les plans nationaux sous-tendus par le cadre des résultats du Premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 doivent être contrôlés et évalués. Les systèmes nationaux des statistiques fonctionnels sont essentiels à un tel effort.</p> <p><b>Méthodologie de calcul:</b></p> <p>La dotation du budget total fondée sur le modèle de service national</p> $\frac{\text{Budget national total}}{\text{Budget national total}}$			
<b>Unité de mesure:</b>			
Pourcentage			
<b>Ventilé selon:</b>			

Non applicable			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Analyse de dotations budgétaires			
<b>Source des données:</b>			
Ministère chargé des dotations budgétaires financières Dotations budgétaires des ministères sectoriels Dotations budgétaires du gouvernement régional et local			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématique de la qualité des données			
Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

<b>Indicateur 59:</b> Existence des arrangements institutionnels formels pour la coordination de la compilation des statistiques officielles
<b>Indicateur de référence:</b> A7 – G19 – P1 – T1 – I59
<b>DESCRIPTION</b>
<b>Définition:</b> Idéalement, l'arrangement institutionnel formel pour la gestion des statistiques nationales officielles comporte la législation statistique, le conseil de supervision et l'agence d'exécution.
<b>Méthodologie de calcul:</b> A chacun des trois composants est assigné un pourcentage de 33,33. La comptabilité du nombre qui est en place multiplié par 33,33% donnera le "niveau" d'existence.
<b>Unité de mesure:</b> Non applicable

<b>Ventilé par:</b>			
Non applicable			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Observation Examen des rapports			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du bureau national des statistiques			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Périodique			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>	<b>Notes</b>

**Objectif 20: L'Afrique assume pleinement la responsabilité du financement de son développement**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine de priorité 1. Marchés des capitaux	1. Le marché national des capitaux finance au moins 10% des dépenses de développement	Proportion des dépenses de développement contribué par les marchés nationaux des capitaux	17.1.1
Domaine de priorité 2. Système fiscal et revenus du secteur public	1. Les recettes fiscales et non fiscales à tous les niveaux gouvernementaux devraient couvrir au moins 75% des dépenses	Total des recettes fiscales en % du PIB	17.1.2

	actuelles et de développement		
Domaine de priorité 3. Aide au développement	2. Proportion de l'aide au budget national est au plus de 25% du niveau de 2013	Total des aides publiques au développement en pourcentage du budget national	17.3.1
		Ressources mobilisées par des mécanismes de financement innovateurs en % du budget national	

**Indicateur 60:** Proportion des dépenses de développement par l'apport des marchés nationaux des capitaux

**Indicateur de référence:** A7 – G20 – P1 – T1 – I60

#### DESCRIPTION

##### Définition:

Total des sources de financement obtenues des marchés intérieurs pour les dettes à long terme relatives à la taille du budget national de développement.

##### Clarifications

Les dettes à long terme ont des périodes de maturité de plus de 12 mois (1 an)  
Les marchés de capitaux à long terme comprennent l'action (stock) et marchés de bon de trésor (dette)  
Pour le financement du développement, le marché des dettes est celui qui se concentre sur le budget national de développement. C'est le budget national total moins les composants récurrents du budget.

##### Justification

L'Afrique doit financer son propre développement – c'est l'une des phrases à la mode de l'Agenda 2063. Tous les efforts doivent être déployés par les Etats membres pour accroître le marché intérieur des capitaux pour financer le développement national. Cet indicateur suit de près ces efforts.

##### Méthodologie de calcul:

Total des fonds mobilisés du marché intérieur des capitaux  

$$\frac{\text{Dépenses de développement}}{\text{Total des fonds mobilisés du marché intérieur des capitaux}}$$

##### Unité de mesure:

Pourcentage

##### Ventilé selon:

Source			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Analyse des rapports du marché des capitaux			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du marché des capitaux			
Rapports de la banque centrale			
Rapport du ministère des Finances			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b> Annuel			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSES NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 61: . Total des recettes fiscales en pourcentage du PIB**

Indicateur de référence: A7 – G20 – P2 – T1 – I61

## DESCRIPTION

**Définition:**

Selon l'OCDE, les recettes fiscales sont définies comme les recettes collectées des taxes sur les recettes et les profits, de la contribution à la sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services, les taxes sur les fiches de paie, les taxes sur la propriété et le transfert de biens et d'autres taxes. La recette fiscale totale en pourcentage du PIB indique la part de la production d'un pays collectée par l'Etat à travers les taxes.

**Clarifications**

Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur marchande de tous les biens et services finis reconnus officiellement et produits dans un pays en un an

**Justification**

L'indicateur retrace jusqu'à quel point le gouvernement réussit à accroître l'efficacité et l'efficience du système de collecte fiscale nationale il retrace également le niveau de la production nette disponible pour le gouvernement sous forme des recettes.

**Méthodologie de calcul :**

Total des taxes collectées telles que définies sur

PIB

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:** N/a

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Analyse de l'autorité fiscale / Ministère des Finances sur les recettes fiscales

**Source des données:**Rapports des autorités nationales chargées du fisc  
Rapports du ministère des Finances**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:** Annuel

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):****Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

## DIVERSES NOTES

**Notes sur les données fondamentales/Cibles:**

## VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE

Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 62:** Total de l'aide publique au développement en pourcentage du budget national**Indicateur de référence:** A7 – G20 – P3 – T1 – I62

## DESCRIPTION

**Définition:**

Totalité de toutes les sources de l'aide publique au développement telles que définies ci-dessous relatives à la taille du budget national.

**Clarifications**

L'aide publique au développement est définie comme:

Les flux du financement officiel administré avec la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement comme l'objectif principal et qui sont de nature concessionnelle avec un élément de subvention d'au moins 25 % (en utilisant un taux fixe de 10% de rabais). Par convention, les flux de l'aide publique au développement comprennent les contributions des agences publiques de bailleurs de fonds, à tous les niveaux, aux pays en développement ("ODA bilatérale") et aux institutions multilatérales. Les recettes de l'aide publique au développement comprennent les décaissements par les donateurs bilatéraux et les institutions multilatérales.

— OCDE, *Glossaire des termes statistiques* <sup>[2]</sup>

Il existe trois éléments clés de l'architecture de l'ODA :

L'agence nationale de coopération doit être essentiellement un secteur public.  
L'objectif de l'aide sera de financer la promotion du développement économique et du bien-être.  
Elle est accordée selon des termes financiers concessionnaires (par exemple, s'il s'agit d'un prêt, il devrait y avoir un élément de subvention d'au moins 25%).

#### Justification

Il se dégage un nouveau consensus que la dépendance de l'aide publique au développement pourrait conduire les pays en développement de la dépendance de l'aide ; souvent les priorités nationales ne sont pas prises en compte ; elle s'accompagne également de conditionnalités qui pourraient freiner le potentiel de croissance du pays.

L'Agenda 2063 (Plan décennal de mise en œuvre) exige que les Etats membres explorent les possibilités de financement interne/innovateur accru – et minimise l'utilisation de l'ODA. Cet indicateur permettra aux Etats membres de suivre jusqu'à quel point ils réussissent à réduire la dépendance de l'aide et dès lors accélérer leur potentiel de croissance dans le cadre de l'exécution du plan décennal de mise en œuvre.

#### Formule de calcul:

Total de toutes les sources d'aide publique au développement tel que défini ci-dessus

-----  
Total de toutes les sources de financement – requises pour exécuter le budget

#### Unité de mesure:

Pourcentage

#### Ventilé selon:

N/a

Plan d'acquisition des données

#### Méthode de collecte des données :

Examen des rapports de l'OCDE  
Examen des rapports du Ministère des Finances  
Examen des rapports de la Banque mondiale

#### Source des données:

Publications de l'OCDE  
Publications du Ministère des Finances  
Publications de la Banque mondiale

<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b> Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			
DIVERSES NOTES			
Notes sur les données fondamentales/Cibles:			
VALEURS D'INCATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 63:** Ressources mobilisées par des mécanismes de financement innovateur en pourcentage du budget national

**Indicateur de référence:** A7 – G20 – P3 – T3 – I63

#### DESCRIPTION

##### Définition:

Selon la Banque mondiale, le financement innovateur se réfère à une gamme de mécanismes non traditionnels pour mobiliser les fonds additionnels pour le développement par des projets innovateurs, des micro-contributions, des taxes, des partenariats publics privés (PPP) et les transactions financières fondées sur le marché.

Bien-fondé

Les Etats membres sont priés de réduire leur dépendance de l'aide publique au développement pour le financement du développement- minimiser la dépendance de l'aide. Les sources innovatrices de financement telles que définies plus haut donnent la flexibilité aux Etats membres d'accorder leurs priorités à d'autres sources potentielles de financement. L'indicateur doit aider les Etats membres à suivre l'évolution de leur financement innovateur.

##### Formule de calcul

Total de toutes les sources de financement innovateur telles que définies plus haut

Total de toutes les sources de financement – pour exécuter le budget

##### Unité de mesure:

Pourcentage

##### Ventilé selon:

n/a

Plan d'acquisition des données

<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Examen des rapports du ministère des Finances Examen des rapports de la Banque mondiale Examen des rapports législatifs (Comité des finances)			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du Ministère des Finances Rapports de la Banque mondiale Rapports législatifs (Comité des finances)			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSE NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
VALEURS D'INDICATEUR DES PERFORMANCES			
Année	Cibles	Résultats	Notes

<b>Ventilé par:</b>			
Non applicable			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Observation Examen des rapports			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du bureau national des statistiques			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Périodique			
<b>Problématique de la qualité des données</b>			
<b>Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>	<b>Notes</b>

**Objectif 20: L'Afrique assume pleinement la responsabilité du financement de son développement**

Domaine de priorité	Cible de l'Agenda 2063	Indicateur	Indicateur ODD correspondant
Domaine de priorité 1. Marchés des capitaux	1. Le marché national des capitaux finance au moins 10% des dépenses de développement	Proportion des dépenses de développement contribué par les marchés nationaux des capitaux	17.1.1
Domaine de priorité 2. Système fiscal et revenus du secteur public	1. Les recettes fiscales et non fiscales à tous les niveaux gouvernementaux devraient couvrir au moins 75% des dépenses	Total des recettes fiscales en % du PIB	17.1.2

	actuelles et de développement		
Domaine de priorité 3. Aide au développement	2. Proportion de l'aide au budget national est au plus de 25% du niveau de 2013	Total des aides publiques au développement en pourcentage du budget national	17.3.1
		Ressources mobilisées par des mécanismes de financement innovateurs en % du budget national	

**Indicateur 60:** Proportion des dépenses de développement par l'apport des marchés nationaux des capitaux

**Indicateur de référence:** A7 – G20 – P1 – T1 – I60

#### DESCRIPTION

##### Définition:

Total des sources de financement obtenues des marchés intérieurs pour les dettes à long terme relatives à la taille du budget national de développement.

##### Clarifications

Les dettes à long terme ont des périodes de maturité de plus de 12 mois (1 an)  
Les marchés de capitaux à long terme comprennent l'action (stock) et marchés de bon de trésor (dette)  
Pour le financement du développement, le marché des dettes est celui qui se concentre sur le budget national de développement. C'est le budget national total moins les composants récurrents du budget.

##### Justification

L'Afrique doit financer son propre développement – c'est l'une des phrases à la mode de l'Agenda 2063. Tous les efforts doivent être déployés par les Etats membres pour accroître le marché intérieur des capitaux pour financer le développement national. Cet indicateur suit de près ces efforts.

##### Méthodologie de calcul:

Total des fonds mobilisés du marché intérieur des capitaux

Dépenses de développement

##### Unité de mesure:

Pourcentage

##### Ventilé selon:

<b>Source</b>			
Plan d'acquisition des données			
<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Analyse des rapports du marché des capitaux			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du marché des capitaux Rapports de la banque centrale Rapport du ministère des Finances			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données: Annuel</b>			
Problématique de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
<b>DIVERSES NOTES</b>			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>	<b>Notes</b>

**Indicateur 61: .Total des recettes fiscales en pourcentage du PIB**

**Indicateur de référence: A7 – G20 – P2 – T1 – I61**

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Selon l'OCDE, les recettes fiscales sont définies comme les recettes collectées des taxes sur les recettes et les profits, de la contribution à la sécurité sociale, des taxes prélevées sur les biens et les services, les taxes sur les fiches de paie, les taxes sur la propriété et le transfert de biens et d'autres taxes. La recette fiscale totale en pourcentage du PIB indique la part de la production d'un pays collectée par l'Etat à travers les taxes.

**Clarifications**

Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur marchande de tous les biens et services finis reconnus officiellement et produits dans un pays en un an

**Justification**

L'indicateur retrace jusqu'à quel point le gouvernement réussit à accroître l'efficacité et l'efficience du système de collecte fiscale nationale il retrace également le niveau de la production nette disponible pour le gouvernement sous forme des recettes.

**Méthodologie de calcul :**

Total des taxes collectées telles que définies sur  
PIB

**Unité de mesure:**

Pourcentage

**Ventilé selon:** N/a

Plan d'acquisition des données

**Méthode de collecte des données :**

Analyse de l'autorité fiscale / Ministère des Finances sur les recettes fiscales

**Source des données:**

Rapports des autorités nationales chargées du fisc  
 Rapports du ministère des Finances

**Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:** Annuel

Problématique de la qualité des données

**Connaissance des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):**

**Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:**

**DIVERSES NOTES**

**Notes sur les données fondamentales/Cibles:**

**VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE**

Année	Cibles	Résultats	Notes

**Indicateur 62:** Total de l'aide publique au développement en pourcentage du budget national

**Indicateur de référence:** A7 – G20 – P3 – T1 – I62

**DESCRIPTION**

**Définition:**

Totalité de toutes les sources de l'aide publique au développement telles que définies ci-dessous relatives à la taille du budget national.

**Clarifications**

Les flux du financement officiel administré avec la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement comme l'objectif principal et qui sont de nature concessionnelle avec un élément de subvention d'au moins 25 % (en utilisant un taux fixe de 10% de rabais). Par convention, les flux de l'aide publique au développement comprennent les contributions des agences publiques de bailleurs de fonds, à tous les niveaux, aux pays en développement ("ODA bilatérale") et aux institutions multilatérales. Les recettes de l'aide publique au développement comprennent les décaissements par les donateurs bilatéraux et les institutions multilatérales.

— OCDE, *Glossaire des termes statistiques* <sup>[2]</sup>

Il existe trois éléments clés de l'architecture de l'ODA :

L'agence nationale de coopération doit être essentiellement un secteur public.

L'objectif de l'aide sera de financer la promotion du développement économique et du bien-être.

Elle est accordée selon des termes financiers concessionnaires (par exemple, s'il s'agit d'un prêt, il devrait y avoir un élément de subvention d'au moins 25%).

#### Justification

Il se dégage un nouveau consensus que la dépendance de l'aide publique au développement pourrait conduire les pays en développement de la dépendance de l'aide ; souvent les priorités nationales ne sont pas prises en compte ; elle s'accompagne également de conditionnalités qui pourraient freiner le potentiel de croissance du pays.

L'Agenda 2063 (Plan décennal de mise en œuvre) exige que les Etats membres explorent les possibilités de financement interne/innovateur accru – et minimise l'utilisation de l'ODA. Cet indicateur permettra aux Etats membres de suivre jusqu'à quel point ils réussissent à réduire la dépendance de l'aide et dès lors accélérer leur potentiel de croissance dans le cadre de l'exécution du plan décennal de mise en œuvre.

#### Formule de calcul:

Total de toutes les sources d'aide publique au développement tel que défini ci-dessus

-----  
Total de toutes les sources de financement – requises pour exécuter le budget

#### Unité de mesure:

Pourcentage

#### Ventilé selon:

N/a

Plan d'acquisition des données

#### Méthode de collecte des données :

Examen des rapports de l'OCDE

Examen des rapports du Ministère des Finances

Examen des rapports de la Banque mondiale

#### Source des données:

Publications de l'OCDE

Publications du Ministère des Finances

Publications de la Banque mondiale

<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):			
Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:			
DIVERSES NOTES			
Notes sur les données fondamentales/Cibles:			
VALEURS D'INDICATEUR DE PERFORMANCE			
Année	Cibles	Résultats	Notes
<b>Indicateur 63:</b> Ressources mobilisées par des mécanismes de financement innovateur en pourcentage du budget national			
<b>Indicateur de référence: A7 – G20 – P3 – T3 – I63</b>			
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Définition:</b>			
Selon la Banque mondiale, le financement innovateur se réfère à une gamme de mécanismes non traditionnels pour mobiliser les fonds additionnels pour le développement par des projets innovateurs, des micro-contributions, des taxes, des partenariats publics privés (PPP) et les transactions financières fondées sur le marché.			
Bien-fondé			
Les Etats membres sont priés de réduire leur dépendance de l'aide publique au développement pour le financement du développement- minimiser la dépendance de l'aide. Les sources innovatrices de financement telles que définies plus haut donnent la flexibilité aux Etats membres d'accorder leurs priorités à d'autres sources potentielles de financement. L'indicateur doit aider les Etats membres à suivre l'évolution de leur financement innovateur.			
<b>Formule de calcul</b>			
$\frac{\text{Total de toutes les sources de financement innovateur telles que définies plus haut}}{\text{Total de toutes les sources de financement – pour exécuter le budget}}$			
<b>Unité de mesure:</b>			
Pourcentage			
<b>Ventilé selon:</b>			
n/a			
Plan d'acquisition des données			

<b>Méthode de collecte des données :</b>			
Examen des rapports du ministère des Finances Examen des rapports de la Banque mondiale Examen des rapports législatifs (Comité des finances)			
<b>Source des données:</b>			
Rapports du Ministère des Finances Rapports de la Banque mondiale Rapports législatifs (Comité des finances)			
<b>Fréquence et périodicité de la collecte, de l'analyse et de la présentation des données:</b>			
Annuel			
Problématiques de la qualité des données			
<b>Connaissances des limitations et de l'importance des données (le cas échéant):</b>			
<b>Mesures prises ou anticipées pour aborder la question des limitations des données:</b>			
DIVERSE NOTES			
<b>Notes sur les données fondamentales/Cibles:</b>			
<b>VALEURS D'INDICATEUR DES PERFORMANCES</b>			
<b>Année</b>	<b>Cibles</b>	<b>Résultats</b>	<b>Notes</b>